



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : troisième concours du CAPES et CAFEP-CAPES

Section : langues vivantes étrangères : allemand

Session 2023

Rapport de jury présenté par : Jonas ERIN

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Table des matières

Avant-propos	3
ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE.....	5
1. Présentation de l'épreuve	5
ÉPREUVE ORALE DE LEÇON.....	9
1. Première partie de l'épreuve	9
2. Seconde partie de l'épreuve	12
ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN.....	15
ANNEXES.....	24
Annexe 1 : Extrait de l'annexe 1 de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré	24
Annexe 2 : Sujets de Leçon	27
Annexe 3 : Sujets Entretien	47

Avant-propos

Par souci de clarté et de fluidité de la lecture, la double écriture des terminaisons des mots féminin / masculin (exemple : « candidat.e ») n'est pas appliquée, étant bien entendu que ces mots font référence aux femmes comme aux hommes.

La session 2023 du concours externe du 3^{ème} CAPES et CAFEP-CAPES d'allemand s'inscrit dans la continuité de la session précédente. Les candidats semblent bien avoir intégré le format de la nouvelle maquette du concours qui ancre davantage les épreuves dans la réalité du métier de professeur d'allemand.

A l'écrit, le jury évalue la maîtrise que le candidat a des deux langues et sa capacité à soutenir une réflexion approfondie à partir d'un corpus documentaire. L'épreuve écrite disciplinaire comprend ainsi deux parties : une composition et une traduction. Elle offre aux candidats l'opportunité de mettre en valeur leurs compétences académiques, leur maîtrise des deux langues et leur capacité à aborder une problématique en lien avec une question de littérature ou de civilisation et fréquemment dans une perspective interculturelle.

A l'oral, les deux épreuves sont directement en prise avec l'exercice du métier.

- L'épreuve de leçon comporte elle aussi deux parties : l'une en allemand consacrée à l'analyse et la restitution d'un document audio/vidéo en lien avec l'actualité des pays germanophones mais aussi en articulation avec le dossier documentaire proposé et l'autre en français dédiée à la présentation d'une séance de cours.
- L'épreuve d'entretien qui ne comporte pas de temps de préparation sur place invite d'abord les candidats à présenter leurs motivations au regard d'un ou deux aspect(s) de leur parcours, puis à cheminer autour de deux situations : l'une en lien immédiat avec la classe et l'autre plus générale.

Nous attirons l'attention des candidats sur l'importance du projet et de la projection qui traversent l'ensemble des épreuves. Un projet est par définition soutenu par une intentionnalité que l'on retrouve fondamentalement dans l'annonce du plan de la composition (épreuve écrite disciplinaire). Pour un futur professeur d'allemand, le projet a vocation à s'inscrire dans une approche interculturelle et interlinguistique tel le projet de traduction (épreuve écrite disciplinaire) ou le projet pédagogique (épreuve orale de leçon). Enfin, le candidat doit savoir parler de son propre projet (épreuve d'entretien) mais également se projeter dans un métier qui l'amènera à accompagner les élèves dans leurs parcours.

Le jury conseille ainsi aux futurs candidats d'ancrer leur préparation au concours autour d'une réflexion sur les compétences que peut mobiliser la « gestion de projet » et qui est au cœur de l'articulation entre une indispensable culture académique et un savoir-faire éducatif. Il s'agit ici pour les candidats de valoriser leurs expériences de tous les paramètres de la conduite de projet – planification, organisation, coopération, définition d'objectifs, évaluation – et de transférer ces compétences pour répondre au mieux aux différents attendus des épreuves :

- Epreuve écrite disciplinaire : définir une problématique, élaborer un plan et s'y tenir pour la composition ou encore analyser les mécanismes de transfert d'une langue à l'autre ;
- Epreuve de leçon : définir un projet de cours, des objectifs, des modalités de mise en activité des élèves, etc.
- Epreuve d'entretien : savoir faire des choix dans la présentation de son parcours, parler de sa motivation, analyser une situation complexe, cheminer avec le jury pour imaginer des solutions, etc.

Nombre d'inscrits

Le vivier de recrutement est en baisse.

Postes	2018	2019	2020	2021	2022	2023
3ème concours du CAPES	9	9	12	25	25	20
3ème concours du CAFEP-CAPES	4	4	4	4	5	4
Inscrits	2018	2019	2020	2021	2022	2023
3ème concours du CAPES	103	94	74	68	61	49
3ème concours du CAFEP-CAPES	38	38	28	35	26	27

Proportion de présents

Contrairement à la session 2022, l'écart entre le nombre d'inscrits et le nombre de présents est très important cette année. Le tableau ci-dessous indique l'évolution de la proportion de candidats inscrits qui se présentent effectivement aux épreuves écrites.

en %	2018	2019	2020	2021	2022	2023
3ème concours du CAPES	47%	43%	54%	44%	74%	45%
3ème concours du CAFEP-CAPES	53%	47%	61%	43%	85%	29%

Admission

Les données de la session 2023 du concours 3^{ème} voie du CAPES et du CAFEP-CAPES montrent toutefois une densité des prestations de très bonne qualité tant à l'écrit qu'à l'oral, comme le montrent les moyennes élevées des candidats admis.

Session 2022 <i>(Rappel session 2021)</i>	Troisième concours du CAPES	Troisième concours du CAPES-CAFEP	TOTAL
Nombre de postes	20 (25)	4 (5)	24 (30)
Candidats inscrits	49 (61)	27 (26)	76 (87)
Présents à l'épreuve écrite	22 (45)	8 (16)	30 (45)
Admis	9 (17)	4+2 (5)	15 (22)
Barre d'admission	9,6/20	14,5 /20	
Moyenne des admis	12,5 /20	15,9/20	

La complémentarité des différentes épreuves et leur ancrage plus explicite autour des compétences professionnelles effectivement mobilisées par les professeurs d'allemand doit conforter les futurs candidats dans l'intérêt d'inscrire le concours dans un processus d'évolution et de développement professionnels.

Jonas ERIN et Muriel PHILIPPE

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE

Rapport présenté par Danièle BRUGIERE-ZEISS et Romain KERRIEN

Notes obtenues par les candidats

Notes entre	3 ^{ème} CAPES	3 ^{ème} CAFEP-CAPES	
0-5	6	0	20%
6-9	3	0	10%
10-14	3	2	16,7%
15-20	10	6	53,3%
Moyenne	11,70	16,25	
Note la plus basse	0,5	10,5	
Note la plus élevée	19,5	19,5	

1. Présentation de l'épreuve

Contrairement au CAPES externe et au CAFEP, les épreuves écrites du troisième concours consistent à l'écrit en une seule épreuve et ne s'appuient pas sur un programme faisant l'objet d'une publication annuelle. Cette épreuve écrite se compose de deux parties, d'une composition d'une part et d'une traduction d'autre part.

Pour ce qui est de la composition en langue étrangère, elle s'appuie sur un dossier constitué de deux documents, éventuellement d'un troisième qui est alors de nature iconographique.

Quant à la traduction, les textes officiels stipulent qu'il peut s'agir d'un texte et/ou d'une version. Néanmoins, le jury en allemand a fait le choix depuis plusieurs sessions de soumettre aux candidats un thème ET une version. L'exercice de version est réalisé à partir d'un des textes proposés dans la première partie. En revanche, le passage choisi pour le thème est issu d'un document complémentaire illustrant la même thématique.

Durée de l'épreuve : six heures, coefficient 4. Il est rappelé que les candidats sont libres d'organiser leur temps à leur convenance.

L'épreuve disciplinaire vise à évaluer les prérequis académiques à l'exercice du métier de professeur d'allemand, à savoir les connaissances culturelles et civilisationnelles relatives à l'espace germanophone et la maîtrise des langues allemande ET française.

Le sujet de la session 2023

Le sujet de la session 2023 s'inscrivait dans l'axe *Sauver la planète, penser les futurs possibles*, du programme de lycée du cycle terminal. Il invitait les candidats à réfléchir sur les relations complexes entre la grande ville et l'individu dans une perspective aussi bien sociale qu'environnementale.

La composition

Le jury a veillé à proposer un sujet qui permettait des développements variés. En s'appuyant sur le poème de Kurt Tucholsky (document A) mettant l'accent sur le caractère anonyme de la grande ville et d'un article tiré de la *Süddeutsche Zeitung*, portant sur les nouvelles technologies censées aider l'individu à vivre dans de meilleures conditions en ville, les candidats avaient plusieurs angles d'approche pour aborder le sujet.

Le document C, auquel les candidats ne devaient pas se référer dans leur analyse, évoquait les restrictions d'accès aux calanques mises en place durant l'été 2022 par la direction du parc national.

Avant toute chose, le jury voudrait rappeler aux futurs candidats une évidence : il est indispensable de lire le dossier proposé dans son intégralité et de respecter la consigne donnée. Formulées en allemand, ces consignes imposaient évidemment de rédiger la composition en langue allemande.

Ensuite, la composition étant un exercice de synthèse, il est impératif de proposer une problématique abordant les thématiques des deux textes et d'y répondre dans le corps du devoir, comme le stipule expressément l'exercice : « Arbeiten Sie dazu eine Problematik heraus, die als Leitfaden Ihrer Analyse fungiert ».

Le jury tient aussi à souligner qu'il n'y a pas de problématique toute faite qui existerait avant même l'étude minutieuse des documents. Elle doit obligatoirement émerger de l'analyse personnelle du dossier. Cette problématique servira de fil rouge pour l'ensemble de la séquence mais également pour les différentes tâches qui, dans une perspective actionnelle, seront confiées aux élèves.

En l'occurrence, on pouvait proposer une problématique s'interrogeant sur la place de l'individu dans la ville moderne. Ainsi un candidat s'est-il par exemple demandé : « Lebt man in der Großstadt *wirklich* besser? ». De même, on pouvait s'interroger sur la ville comme lieu de conflits entre l'individu et son environnement. Dans cette optique, un candidat a fort justement posé la question suivante : « Inwieweit ist die Stadt der Ort, wo der Mensch mit den negativen Aspekten des Fortschritts konfrontiert wird? ».

En règle générale, le jury a valorisé les copies dans lesquelles le candidat avait proposé une problématique mettant en relation les deux documents et s'était tenu à y répondre en les confrontant dans chaque partie du devoir. Il apparaît trop souvent que de nombreux candidats ont une problématique pertinente, mais n'y répondent pas de manière claire et structurée dans la suite de leur analyse, la perdent de vue lors de leur développement.

Par ailleurs, il est primordial que le jury puisse d'emblée distinguer les différentes parties du devoir. Pour rendre visible la structure d'ensemble de la composition et garantir la clarté du raisonnement, il est vivement conseillé d'aérer le devoir, de revenir à la ligne entre chaque paragraphe et de laisser plusieurs lignes entre chaque grande partie.

Le jury a également apprécié les efforts de certains candidats qui ont esquissé une analyse littéraire du texte de Tucholsky venant étayer le fond du propos. Ainsi le jury a-t-il pu lire: « Wie bereits erwähnt, verändern sich Städte sehr schnell. Dies ist bei dem Gedicht von K. Tucholsky besonders ersichtlich, z.B. durch die vielen Reime, die dem Gedicht einen besonderen Rhythmus geben. » Si le jury avait eu le plaisir de lire une analyse encore plus poussée des rimes, des figures de style et du lexique, il en aurait été d'autant plus ravi.

Le jury tient à souligner l'importance de s'exprimer dans une langue claire, précise et soignée aussi bien au niveau grammatical que lexical. Les candidats doivent s'obliger à relire leur devoir à plusieurs reprises afin d'éviter les erreurs de grammaire encore trop nombreuses (place du verbe conjugué, ponctuation, genre des noms, etc.)

Les traductions

Les candidats étaient invités à traduire deux extraits d'articles de presse : le début du texte B jusqu'à la ligne 22 et une partie du texte C (de la ligne 19 à la ligne 32).

Version

Le texte à traduire, extrait d'un article de la *Süddeutsche Zeitung*, traitait du rôle de plus en plus essentiel de la technologie dans la lutte contre la pollution dans les grandes villes. Le paragraphe exigeait une lecture attentive afin de cerner les quelques subtilités grammaticales et lexicales qu'il renfermait.

En effet, il est indéniable que certains passages pouvaient causer des difficultés aux candidats, même si une lecture attentive aurait pu leur éviter les faux-sens voire contresens que le jury a pu relever. Reste que ce dernier est tout à fait conscient de la difficulté que pouvaient présenter quelques expressions lexicales à la traduction comme par exemple : « Ballungszentren », « Verkehrsplanung », « flächendeckend » ou « Rechenzentrum ». Il a alors été d'autant plus sensible aux belles réussites qu'il lui a été donné de lire.

Un point délicat concernait quelques tournures syntaxiques typiques d'une écriture journalistique. Néanmoins, une fois de plus, une lecture attentive permettait de saisir quelques subtilités : « in Computer entwickelt » est un accusatif qui marque l'idée de transformation des voitures en ordinateurs et non un datif (on aurait eu dans le texte : "in ComputerN entwickelt") qui aurait signifié la construction à l'aide d'ordinateurs.

Pareillement, le contexte permettait d'identifier le bon antécédent légèrement éloigné de son pronom relatif dans la phrase suivante : « Rennwagen haben sich in den vergangenen 20 Jahren in Computer entwickelt, die in Echtzeit von tausenden Sensoren überwacht werden. » Il est bien évident que sont surveillés par des milliers de capteurs non les ordinateurs mais les voitures de course. Dans le même ordre d'idée, la logique voulait que le pronom « sie » dans la phrase suivante : « Sie werden zu einer Art Open-Air-Computer » se rapporte au nom "Städte" et non à « digitale Technologien » comme on aurait pu le croire suite à une lecture trop rapide.

Par ailleurs, nous attirons l'attention des candidats sur le choix du temps adéquat pour la traduction du prétérit. Il était par exemple impossible d'accepter un imparfait dans la phrase suivante : « sie wurden intelligent. »

Le jury met en garde les futurs candidats à ne pas laisser de passages non traduits. Les omissions sont lourdement sanctionnées. Enfin, le jury n'a pas à choisir entre plusieurs traductions ; il importe au candidat de se décider.

Thème

L'extrait proposé en thème ne présentait pas de difficultés particulières hormis la traduction spécifique du mot « calanques » qui figurait en note de bas de page. Néanmoins, le jury a déploré la mauvaise compréhension du texte français qui a entraîné des contresens. Ainsi, « les deux contrevenants » sont devenus au gré des devoirs soit des compagnons de fortune (« die zufällig Getroffenen ») soit des personnes interviewées : « die Befragten ». La signification de l'expression « outil ultime » a aussi été mal comprise. En revanche, le jury était tout à fait conscient qu'il n'était pas aisé de trouver une expression satisfaisante pour rendre le syntagme « effet de report ».

De manière générale, le jury ne peut qu'inciter les candidats à s'assurer d'une maîtrise des fondamentaux de la langue allemande : déclinaisons, place des éléments dans la phrase, place de la virgule, genre des mots courants, pluriel des mots en vue de pouvoir soumettre un devoir de qualité le jour du concours.

Pour conclure, le jury propose aux futurs candidats quelques conseils :

A faire tout au long de l'année de préparation :

- renforcer sa maîtrise lexicale en allemand et en français en lisant régulièrement des textes variés dans les deux langues ;
- renforcer sa connaissance culturelle de l'aire germanophone dans tous les domaines ;
- travailler la méthode de la composition et s'entraîner régulièrement à la traduction, sur les supports les plus variés possibles ;
- procéder à des entraînements en temps limité pour expérimenter la gestion du temps.

Pendant l'épreuve

- ne pas se précipiter dans l'épreuve sans avoir pris connaissance de l'intégralité du dossier : en composition, les documents doivent être analysés avec précision pour faire émerger une problématique pertinente ; en traduction, il faut s'imprégner du texte à traduire, bien le comprendre pour éviter des erreurs imputables à une lecture trop superficielle ;
- lire et suivre les consignes avec précision.
- avoir une bonne gestion des 6 heures à disposition.
- se ménager un temps de relecture qui doit permettre non seulement de repérer des erreurs de langue mais également des omissions éventuelles en traduction.
- penser à son lecteur, aérer son devoir et **soigner son écriture**.

ÉPREUVE ORALE DE LEÇON

Rapport présenté par Edwige FLORENTINY et Rainer LANDMANN

Notes obtenues par les candidats

	CAPES	CAFEP-CAPES
Moyenne sur 20	9,6	12

Propos liminaire

Cette deuxième session du 3^{ème} concours du CAPES et du CAFEP-CAPES après sa réforme a de nouveau été marquée par une grande hétérogénéité du profil des candidats, ainsi que de la qualité de leurs prestations. Certains candidats sont particulièrement bien préparés, alors que d'autres ne connaissent ni les attendus ni le déroulé de l'épreuve. L'attention des candidats germanophones, notamment, est appelée sur le fait que le maniement spontané de la langue allemande n'est pas une compétence suffisante pour un enseignant : il faut aussi connaître les besoins de ses futurs élèves et maîtriser les outils qui permettent d'y répondre.

L'épreuve de leçon décrite dans cette section, à la fois disciplinaire et didactique, a pour objet de tester les compétences linguistiques, culturelles et didactiques des futurs enseignants. Au plus proche du travail du professeur, elle plonge le candidat dans la phase de préparation d'une séance (c'est-à-dire une heure de cours) pour un niveau de classe donné.

Ce rapport, qui se veut utile à tous les candidats, s'appuie sur les attendus des épreuves et sur l'expérience des sessions 2022 et 2023 dans l'objectif de les guider au mieux dans leur préparation, et de les conforter dans leur belle ambition de participer à la formation des élèves.

1. Première partie de l'épreuve

L'épreuve de leçon s'appuie sur un dossier fourni d'une dizaine de documents de toutes natures : textes littéraires et textes de presse, graphiques, images (reproductions de tableaux, caricatures, photos...), supports audio et vidéo. Pendant la phase de préparation, qui dure trois heures, le candidat doit prendre connaissance de tous les documents, en sélectionner quelques-uns, les analyser et concevoir une séance ; il a par ailleurs accès à internet. La première partie de l'épreuve devant le jury dure trente minutes : 15 minutes maximum de présentation et 15 minutes d'entretien, le tout en allemand. Il est souhaitable que le candidat ait une montre (non connectée) pour adapter son temps de parole.

Au cours de cette première partie de l'épreuve, le jury peut apprécier la maîtrise culturelle et linguistique du candidat, la pertinence de son choix de documents, la clarté et la structuration de sa présentation. Il évalue aussi sa capacité à entrer en dialogue avec le jury et à se saisir des opportunités et suggestions qui peuvent émerger au cours de l'échange. Les questions du jury ont pour but d'aider le candidat, de lui permettre d'approfondir un propos ou rectifier des assertions hasardeuses, jamais de le mener à l'erreur.

1.1. Présentation et analyse des documents

Le document A est un document vidéo ou – le jury tient à le rappeler – audio. Il fait l'objet dans son ensemble d'une analyse formelle et thématique structurée. Celle-ci inclut notamment la mise en

perspective du document dans son contexte culturel, historique ou d'actualité. C'est dans la seconde partie de l'épreuve que le candidat indiquera s'il entend exploiter tout ou partie de ce document et précisera sa place dans la séance.

« Restituer, analyser et commenter¹ » le document A (audio/vidéo) signifie que le candidat présente tout ce qui relève de l'explicite et de l'implicite. Il détaillera donc la nature du document, repérera et commentera sa source, sa forme (interview, reportage, extrait de film ou de série, podcast...), son caractère fictionnel ou non, l'identité et le statut des locuteurs (un témoin, un expert, un citoyen militant, un personnage etc...) et les caractéristiques de son élocution (une voix-off en allemand standard, un interviewé non germanophone d'origine, un témoin qui utilise un langage familier, etc.). Le candidat devra être attentif aux images si le document A est une vidéo : varient-elles beaucoup et pourquoi (un extrait de journal télévisé où n'interviennent que le journaliste et un invité ne sera pas traité de la même façon qu'un reportage riche en images, ou qu'un extrait de film comportant des effets spéciaux générés par ordinateur) ? Ont-elles une fonction d'illustration de ce qui est dit, ou contredisent-elles au contraire certaines assertions de la bande-son ? Si le document est un audio, on pourra être attentif aux différents effets sonores. Le futur enseignant veillera à tirer les conséquences de cette analyse du document audio/vidéo pour la seconde partie de l'épreuve.

L'attention des candidats et des préparateurs est appelée sur le fait que, à partir de la session 2024, il sera explicitement demandé aux candidats de « **préciser en particulier ce qu'il faudrait indiquer à quelqu'un qui ignore tout des pays germanophones pour accéder au sens du document.** » Soucieux de développer les compétences transversales, finalement plus importantes en cours de langue que la simple maîtrise technique, le jury souhaite en effet mettre l'accent sur les aptitudes des candidats à la médiation et au dialogue interculturels mais aussi à l'analyse des points de vue, des biais et des stratégies de présentation du contenu. A ces fins, la proportion de documents issus d'œuvres fictionnelles augmentera lors des prochaines sessions.

De cette analyse du document A, le candidat doit ensuite déduire les besoins en connaissances et compétences des élèves, et donc exposer les faits linguistiques et culturels auxquels il entend consacrer sa séance pour répondre à ces besoins.

Enfin, le candidat présente le ou les document(s) complémentaire(s) qu'il compte intégrer à la séance, et en expose l'intérêt ; il justifie son choix et explicite sa démarche en articulant les documents entre eux : par exemple, des statistiques confortent ou contredisent-elles un point de vue défendu dans le document audio/vidéo ? Il est essentiel à ce stade de faire émerger une problématique, ou du moins un questionnement, pour donner du sens à l'étude du corpus choisi. Lieux communs, voire clichés (exemple : l'inusable exemple du tri des déchets vu comme spécificité allemande dans le cadre d'un dossier sur la crise climatique et énergétique), sont bien sûr à proscrire. Il ne s'agit pas non plus de mener une analyse exhaustive de chacun des documents. En revanche, un candidat peut mentionner certains documents du dossier en présentant la raison pour laquelle on ne les intègre pas à son corpus. Que le candidat choisisse un ou plusieurs documents complémentaires, la démarche attendue est la même : comment ces documents s'articulent-ils avec le document A ? Quels questionnements émergent de leur confrontation ?

¹. Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075486>

1.2. Dimension culturelle

Les programmes en vigueur, que ce soit au collège² ou au lycée³, réaffirment le caractère central des contenus culturels dans l'enseignement des langues vivantes. Il est donc essentiel que les candidats au 3^{ème} concours du CAPES et du CAFEP-CAPES d'allemand conservent à l'esprit cette dimension et y soient attentifs tant lors de la préparation au concours que lors de l'épreuve de leçon elle-même. En cela, les axes au programme constituent une porte d'entrée vers un champ culturel que les candidats sont vivement encouragés à connaître.

Car cette année encore, le jury a constaté que certains candidats ont négligé cette dimension culturelle dans l'appréhension des dossiers et peiné à appuyer leur analyse sur une connaissance suffisante de l'actualité. Ainsi, le jury a été surpris que quelques candidats ne puissent rien dire d'Angela Merkel ou de son action politique, ne connaissent pas le terme *Ampelkoalition* ou bien qu'ils ne sachent pas expliquer pourquoi l'Allemagne cherche actuellement à développer son approvisionnement en gaz liquide et en hydrogène. De même, on attend des candidats des connaissances dans les domaines historique (notamment sur les XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, l'unité allemande, la fondation de la RFA et de la RDA, la Réunification, etc.) et artistique : la connaissance d'œuvres emblématiques ou faisant partie d'un patrimoine essentiel dans l'aire linguistique étudiée est requise pour de futurs professeurs. Des dossiers proposés cette année comportaient le tableau de Spitzweg *Der arme Poet*, des photos de Street-Art ou de la *Grüne Zitadelle* de Hundertwasser à Magdeburg. La culture populaire trouve également sa place dans le champ de réflexion ; de nombreuses chansons faisaient cette année partie des dossiers : *Du hast den Farbfilm vergessen* (Nina Hagen), *Garten* (Gentleman) ou encore *Fette wilde Jahre* (Juli), ainsi que des publicités ou des affiches de films et de festivals. La connaissance de l'actualité technique ou scientifique doit, elle aussi, être suffisante. Le jury a proposé cette année des dossiers portant sur le développement de la voiture électrique ou sur la production « verte » d'hydrogène. Il n'est bien sûr pas attendu des candidats qu'ils connaissent les détails de tous les faits d'actualité et de toutes les productions culturelles évoqués, mais ils doivent être à même de s'en saisir et de mener les rapides recherches qui leur permettront de les mettre en perspective.

Il est donc nécessaire, pendant la préparation au concours, de s'astreindre à une lecture régulière d'articles de presse et au visionnage de reportages d'actualité (en privilégiant des médias à portée nationale tels que *heute.de*, *tagesschau.de*, *dw.com*, *Deutschlandfunk*, *Die Zeit*, *Der Spiegel*, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, *Süddeutsche Zeitung*, *Der Standard*, etc.). On ne pouvait commenter de façon pertinente les documents proposés cette année sans connaître l'histoire des *Gastarbeiter*, les origines et le rôle actuel du parti *Bündnis 90 / Die Grünen*, ou bien les mouvements *Letzte Generation* et *Extinction Rebellion*, ainsi que le traumatisme que constitue en Allemagne l'expérience de la RAF, lequel est déterminant dans la perception qu'ont l'opinion publique et les médias de ceux que certains appellent *Klimaterroristen*.

Cette demande du jury ne poursuit pas l'unique objectif académique de tester le niveau de culture générale des candidats, mais s'inscrit dans la perspective professionnelle du futur enseignant : une culture générale étoffée aidera en effet les candidats reçus à percevoir l'ensemble des potentialités des

2. Programmes du cycle 4 publiés au BO n°31 du 30 juillet 2020, p. 36 <https://eduscol.education.fr/document/621/download>

3. Programmes du lycée général et technologique publiés au BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019
<https://eduscol.education.fr/1726/programmes-et-ressources-en-langues-vivantes-voie-gt>

documents supports de leurs cours, nourrira leur didactisation et leur permettra de faire face aux questions des élèves et les accompagner vers une vision nuancée de la complexité du monde.

1.3. Qualité de la langue

La première partie de l'épreuve se déroule en allemand ; les attentes du jury sont évidemment élevées quant à la maîtrise de la langue que le candidat veut enseigner. Le jury a cette année encore déploré que certains candidats aient une connaissance insuffisante des bases linguistiques telles que les genres des noms les plus usuels, les déclinaisons, les conjugaisons (verbes forts et modaux en premier lieu), les structures syntaxiques (particules séparables, verbes de modalité construits avec un infinitif et non pas un participe passé). Dans le cadre d'une épreuve orale, et pour parfaire le modèle linguistique qui sera proposé aux élèves, il est bien évidemment nécessaire d'être également attentif à l'élocution (éviter un débit trop rapide ou trop lent), à la longueur des voyelles (*bitten / bieten*) et à l'accentuation (défaut récurrent des francophones qui consiste à accentuer systématiquement l'avant-dernière syllabe des mots d'origine étrangère comme *die **N**atur). Enfin, le jury a aussi regretté que certains candidats ne comprennent que très superficiellement les documents audio ou vidéo et, pour cette raison, ne sachent pas les analyser – d'où l'intérêt, également du point de vue de la maîtrise linguistique, de consulter très régulièrement les médias germanophones, mais aussi de faire des séjours dans les pays germanophones. Malgré quelques déceptions, le jury se félicite de constater que ces moyens sont connus et mis en œuvre par beaucoup de candidats, qui mobilisent une langue authentique et de bonnes capacités d'expression orale en continu comme en dialogue. Les efforts entrepris depuis des décennies en faveur des échanges franco-allemands portent leurs fruits.

2. Seconde partie de l'épreuve

Dans la seconde partie de l'épreuve (en langue française), il s'agit de présenter la séance de cours elle-même. Le jury a regretté que de trop nombreuses prestations tournent court au bout de quelques minutes. Pour rappel, jusqu'à cette session 2023, le temps de l'exposé est de 20 minutes, suivi d'un entretien de 10 minutes. On attend du candidat qu'il entre véritablement dans les détails de la séance et on invite les futurs candidats à se préparer sérieusement à cette partie de l'épreuve afin de connaître non seulement les textes officiels (par exemple programmes du collège et du lycée), mais aussi la terminologie didactique ainsi que les techniques pédagogiques en usage dans un cours de langue vivante.

2.1 Réflexions générales et objectifs

Il est attendu des candidats qu'ils inscrivent la séance dans la perspective de la séquence et qu'ils en précisent la place dans la progression : s'agit-il de la séance introductive, d'une séance de milieu ou de fin de séquence ? Ce faisant, le candidat pourra expliquer comment une activité mise en œuvre dans une séance précédente a permis de lever une entrave repérée dans un document de la séance présentée. Il est essentiel d'indiquer quelles seront la problématique ainsi que le projet de mise en activité des élèves de l'ensemble de la séquence, **afin de placer d'emblée la séance dans une perspective actionnelle** et d'envisager concrètement les besoins des élèves.

Ensuite, le candidat s'attachera à présenter les objectifs de la séance. Ainsi, on distinguera :

- des **objectifs (inter)culturels** (par exemple : les défis énergétiques, les mouvements écologiques ou bien l'histoire et la situation actuelle de l'immigration en Allemagne)
- des **objectifs linguistiques**, qui peuvent être lexicaux (par exemple : le vocabulaire de la migration), grammaticaux (les structures locatives/directives, le passif ...) ou phonologiques

- des **objectifs communicationnels** : pragmatiques (par exemple : employer le ton qui convient, utiliser des phrases plus courtes pour être plus convaincant) ou stratégiques (savoir inférer le sens, savoir intervenir dans une conversation, etc.)
- des **objectifs éducatifs** en cohérence avec la séance proposée (citoyenneté, démocratie, égalité des chances, environnement, média et numérique, arts, sciences, etc.).

Une fois les objectifs fixés, il est attendu du candidat qu'il expose de façon concrète **le projet de mise en activité des élèves** en précisant les pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques du document vidéo et du (ou des) document(s) complémentaire(s) retenu(s). Le jury attend donc un déroulé étape par étape, structuré et en cohérence avec les objectifs annoncés – ou tout simplement que le futur enseignant soit capable de préciser ce que les élèves vont faire et apprendre lors de cette séance, et comment. Durant les trois heures de préparation, l'étude détaillée des documents, dans une optique pédagogique, aura permis d'en dégager les éléments qui faciliteront pour les élèves l'entrée dans le document, ou au contraire les entraves, comme par exemple :

- facilitateurs : mots transparents, nombres, éléments visuels, référence culturelle évidente...
- entraves : nombreuses hypotaxes, fait culturel inconnu des élèves, fort accent régional...

Les candidats veilleront à articuler l'ancrage culturel de la séance et l'entrée par « axe », selon le niveau de classe concerné, et à définir des objectifs éducatifs. Outre la connaissance des programmes en vigueur, il est indispensable de consulter différents manuels scolaires récents afin de se familiariser avec les diverses déclinaisons possibles pour chaque axe. Celui-ci peut être abordé de plusieurs façons et un même thème pourra être rattaché à des axes différents, selon les aspects que l'enseignant choisira d'exploiter.

Il est donc essentiel d'avoir réfléchi et de savoir justifier ses choix pour chaque étape et activité de la séance, et de les définir en fonction des objectifs linguistiques précis. Trop de candidats se sont à nouveau contentés de parler très vaguement de « l'apprentissage du lexique » ou n'ont pas été capables d'expliquer comment aborder d'autres faits de langue. Il est nécessaire de se demander de quels éléments grammaticaux, lexicaux, etc. les élèves auront besoin pour réaliser telle ou telle tâche, dans la perspective de mise en activité des élèves, qui est centrale dans l'enseignement d'une langue vivante.

2.2. Attentes et conseils

Le jury invite les futurs candidats à préparer et présenter la séance de la façon la plus précise possible, sans oublier ou ignorer des détails qui peuvent s'avérer essentiels. Les consignes pour les élèves doivent être explicitées de la façon la plus claire et les attentes concernant les productions d'élèves plausibles sont censées être définies. Ici se pose la même question que pour une séance « devant élèves » : Comment les élèves peuvent-ils réaliser une tâche si leur professeur n'est pas capable d'expliquer ce qu'il attend d'eux ?

Notons ici que le document A doit être un des supports de la séance, sans en être obligatoirement le cœur ou exploité dans sa totalité. Mais les candidats doivent être au clair sur le contenu auquel ils souhaitent que les élèves accèdent. Pour le dire autrement : que précisément doivent comprendre les élèves ? Dans quel but ? Et pour quoi faire ensuite ?

Le futur enseignant doit pouvoir manier les différents concepts didactiques après se les être réellement appropriés. Il en est de même pour une maîtrise (expression, compréhension et phonétique) de la langue allemande. Trop nombreux étaient les candidats ayant des lacunes dans l'une ou l'autre,

voire les deux capacités. Il est également attendu de la part d'un futur professeur d'allemand qu'il soit capable d'expliquer clairement certaines règles de formation de la langue allemande (par exemple : comment se forme le passif et quelle fonction a-t-il ?).

C'est au futur enseignant de choisir les documents dont il se servira et de définir l'ordre des activités ; une progression logique et judicieuse s'impose afin de s'assurer que les élèves aient tous les outils pour réaliser les tâches et entrer en activité. Il ne suffit pas de proposer des activités de réception des différents documents, il faut aussi des tâches de production, d'interaction ou de médiation qui leur permettront de s'approprier les éléments linguistiques et de contenu culturel. Autrement dit, il s'agit d'engager les élèves pleinement dans leur apprentissage.

Les candidats doivent aussi veiller à une représentation crédible du temps consacré à chaque activité, afin d'obtenir un déroulé respectant les cinquante-cinq minutes de cours et choisir en fonction les documents. Il est en outre indispensable de varier les activités langagières (compréhension de l'oral et de l'écrit, expression écrite et orale, interaction écrite ou orale, médiation), ainsi que les formes sociales de travail (individuel, en binômes, en petits groupes, en plénière). Notons ici que diversifier les types d'activités et les formes sociales de travail n'est gage de réussite que si cela est fait de façon réfléchie et pertinente par rapport aux objectifs visés. Le jury a salué les propositions cohérentes pour répondre à l'hétérogénéité dans la classe. Dans la mesure où ils sont envisagés comme un pont entre deux séances, les devoirs à la maison ou les futures évaluations peuvent être mentionnés dans le cadre de l'épreuve.

Concluons sur l'importance d'une préparation solide, rythmée par des entraînements réguliers et une réflexion approfondie sur le travail et l'implication / la mise en activité de chaque élève dans le cadre d'un cours de langue vivante. La maîtrise d'une certaine terminologie, la connaissance des programmes d'enseignement des langues vivantes dans les établissements scolaires français, ainsi que la connaissance des éléments saillants du CECRL⁴ permettront de proposer des séances consistantes et motivantes pour les élèves.

En annexe sont proposés à titre d'exemples deux sujets de la session 2023 :

L23-2023 *Herlinde Koelbl*

L59-2022 *Auf nach Almany*

4. Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), <https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-referance-pour-les-langues-cecrl>

ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN

Rapport présenté par Yann LEBAILLIF et Nathalie PARAIN

Notes obtenues par les candidats

	CAPES	CAFEP-CAPES
Moyenne sur 20	11,5	12,6

1. Cadre réglementaire de l'épreuve d'entretien

L'épreuve d'entretien, prévue par l'arrêté du 25 janvier 2021 établissant les modalités pour le concours, se concentre sur la motivation et la capacité des candidates et des candidats à se projeter dans le métier auquel ils aspirent et à s'approprier les valeurs de la République qu'ils devront transmettre à leurs futurs élèves. Cette épreuve se déroule en français et exige une connaissance approfondie des principaux textes réglementaires, de l'organisation des enseignements et du fonctionnement des établissements scolaires. Sa durée totale est fixée à 35 mn. L'épreuve est notée sur 20 et est affectée d'un coefficient 3. La note 0 est éliminatoire. Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de l'arrêté du 25 janvier 2021.

L'entretien se déroule en deux temps:

a) **La première partie de l'épreuve dure quinze minutes.** Elle est consacrée au projet et à la motivation professionnelle. Le candidat réalise un exposé initial d'une durée de cinq minutes maximum, dans lequel il présente « des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours ». Il est invité à valoriser « notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger ». Cette présentation donne ensuite lieu à un échange avec le jury, durant dix minutes, et permet au candidat de préciser ou de compléter son exposé initial. La fiche individuelle de renseignement est à disposition du jury mais seule la prestation du candidat est évaluée.

b) **La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes,** doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître, faire partager et incarner ces valeurs et exigences.

Pour chacune des situations, les candidats sont invités à exercer leur réflexion et à mobiliser leurs connaissances afin d'analyser les enjeux soulevés et à formuler des propositions d'action de nature à répondre au problème qu'ils ont identifié dans la situation proposée.

En résumé :

Epreuve d'entretien (durée 35mn)			
Présentation du candidat	Entretien avec le jury	Mise en situation professionnelle A « enseignement »	Mise en situation professionnelle B « vie scolaire »
5 mn maximum	10 mn	10 mn	10 mn

IMPORTANT : à compter de la session 2023, les consignes pour l'épreuve d'entretien évoluent et seront formulées comme suit pour chacune des mises en situation professionnelles :

- **Comment analysez-vous la situation ?**
- **Comment envisagez-vous votre rôle en tant que professeur d'allemand et fonctionnaire d'Etat dans le cadre de cette situation ?**

2. Remarques générales

Le jury tient en tout premier lieu à saluer les excellentes prestations de(s) candidat(s), qui, visiblement, ont pris en compte les conseils prodigués dans le précédent rapport dont nous recommandons la lecture aux futurs candidats.

En ce qui concerne la session 2023, plusieurs points méritent d'être soulignés. Tout d'abord, le jury a observé chez la plupart des candidats une attitude ouverte et une volonté manifeste d'établir un véritable échange lors des entretiens. Le maintien d'un contact visuel régulier a renforcé la qualité des interactions et favorisé une meilleure compréhension mutuelle. De même, un débit et un volume de voix maîtrisés, une articulation claire permettant de porter son propos sont des éléments essentiels. Par ailleurs, certains candidats ont attesté d'une maîtrise satisfaisante des aspects fondamentaux du système éducatif. Ils ont témoigné d'une connaissance générale solide et précise, ouvrant sur des échanges pertinents et approfondis sur le sujet. Enfin, les candidats ont fait preuve de leur capacité d'analyse critique, ce qui a conforté et enrichi la pertinence de leurs réponses.

Le jury tient toutefois à rappeler l'importance d'une solide maîtrise de la langue autorisant l'adaptation du discours en fonction des interlocuteurs. Les candidats sont également invités à étendre leur répertoire lexical et à faire preuve de nuance et d'exactitude dans les termes employés. Les candidats sont également encouragés à expliciter ce qu'ils entendent lorsqu'ils recourent à des termes techniques ou spécifiques, afin d'éviter toute confusion ou malentendu. Il est en outre nécessaire de maîtriser différents registres lexicaux, en évitant de se limiter à un langage relâché ou informel. Une utilisation précise et appropriée du vocabulaire contribuera à renforcer la qualité de la communication. De même, la formulation de phrases correctes et complètes, exemptes d'ambiguïtés et d'erreurs de syntaxe, contribue à une expression fluide et articulée, renforçant l'intelligibilité et la nuance du propos.

Nous conseillons aux candidats d'accorder une vigilance particulière à l'organisation claire, structurée et cohérente de leur intervention. Exposer son parcours et interagir de manière concise et précise autorisent une gestion du temps propice à un échange approfondi avec le jury, ce que ne permettent pas les développements diluant le sujet et pouvant de surcroît être perçus comme une tentative d'évitement.

3. Présentation du parcours du candidat

Le jury tient à souligner que tout candidat est susceptible, quel que soit son parcours antérieur, de réussir cette première partie de l'épreuve. Il encourage chacun à se construire une représentation claire et réaliste du métier d'enseignant. Se renseigner précisément sur les responsabilités, les exigences et les enjeux actuels liés à cette profession, développer une compréhension approfondie du rôle et des missions de l'enseignant permettront aux candidats de se projeter avec confiance dans leur future carrière et de démontrer une motivation solide lors des épreuves. Pour ce faire, les candidats sont incités à se familiariser de manière approfondie avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation et des textes réglementaires qui fondent les pratiques de l'enseignement. Il est recommandé aux futurs candidats d'échanger avec des professeurs, voire d'observer *in situ* leur

travail. Cette observation permettra d'appréhender le quotidien de la profession, de saisir les enjeux pédagogiques et de développer une meilleure compréhension des différentes pratiques et approches. Toutes ces démarches contribuent à enrichir leur vision du métier, à renforcer leur préparation et les aideront à se positionner en adéquation avec les exigences du métier.

Les candidats sont invités à mettre en évidence les faits saillants de leur expérience, quelle qu'elle soit. Il importe de mettre en perspective cette expérience avec les missions spécifiques du métier visé. La simple juxtaposition d'informations ne suffit pas à faire émerger la cohérence du projet professionnel du candidat, ni la motivation qui le guide. De plus, il convient de différencier clairement les qualités personnelles des compétences professionnelles, en soulignant la façon dont celles-ci contribueront à l'adoption d'une posture professionnelle ainsi que d'une pratique pédagogique efficaces. Le jury attend des candidats qu'ils fassent preuve d'une compréhension fine du métier de professeur en distinguant les anecdotes personnelles liées à l'enseignement de la réalité actuelle de la profession. En effet, les clichés et les lieux communs sont peu compatibles avec une appréhension réaliste des défis et des évolutions du système éducatif ainsi que du rôle et des missions de l'enseignant replacé dans son environnement institutionnel.

Le jury a apprécié la posture des candidats qui ont présenté leur candidature avec conviction en évitant la récitation monotone d'un discours appris par cœur, et qui ont su, en fonction du contexte et des questions posées, s'adapter et réagir en utilisant des exemples concrets pour étayer leurs propos et le développer de manière structurée. Une posture favorisant l'interaction positive avec le jury et démontrant une volonté de se perfectionner en tant que professionnel de l'enseignement a été systématiquement valorisée par le jury.

4. Mises en situation professionnelles

Pour la deuxième partie de l'entretien portant sur les situations d'enseignement et de vie scolaire, il est attendu des candidats qu'ils démontrent une connaissance approfondie de l'institution scolaire, du rôle de ses différents acteurs ainsi que de la réglementation en vigueur dans les établissements français. Cela nécessite une réflexion préalable sur les principes et valeurs essentiels liés à la profession d'enseignant, ainsi qu'une prise de conscience des problématiques auxquelles un enseignant du secondaire peut être confronté.

On attend des candidats qu'ils fournissent des réponses claires, structurées et argumentées aux questions posées, en démontrant leur capacité à porter et incarner les valeurs et principes de la République et en répondant ainsi aux exigences du service public. Les différentes situations présentées aux candidats leur offrent l'opportunité de mobiliser leur connaissance du système scolaire, de sa structure hiérarchique, des différents acteurs, dispositifs et ressources disponibles au sein d'un établissement.

Il est essentiel pour les candidats de prendre en compte la complexité et la singularité de chaque situation qui leur est présentée. Cela induit d'identifier et d'analyser les enjeux spécifiques liés à la problématique posée, afin de comprendre les implications immédiates, à moyen et long terme, ainsi que les modalités de traitement conformes au cadre réglementaire. Dans l'approche de ces situations, les candidats sont encouragés à faire appel également à leur bon sens pour considérer les différentes perspectives, évaluer les options disponibles et réagir de manière adaptée, réaliste et pragmatique.

Le jury recommande aux candidats d'apporter des définitions précises des concepts qu'ils convoquent, d'expliquer la philosophie sous-jacente et d'établir des liens clairs avec la situation présentée. Il convient d'éviter les réponses générales qui ne permettent pas une analyse approfondie et semblent déconnectées de la réalité de la situation. A titre d'exemple, il arrive que des candidats mentionnent l'expression "valeurs de la République", sans être en mesure de citer ces valeurs ou d'en comprendre le sens. De même, certains candidats associent la neutralité, la discrimination raciale et la discrimination sexuelle à

la laïcité, mais ils peinent à mentionner d'autres éléments, à l'exception du harcèlement et de l'égalité entre les filles et les garçons. Il est donc essentiel de se former à la compréhension de ces concepts et de les intégrer, ce qui constitue une étape préalable indispensable avant de pouvoir les incarner ou les partager.

Le jury félicite les candidats qui sont parvenus à expliciter le cheminement réflexif qui les a conduits à la prise de décision et à l'esquisse de solutions précises, en cohérence avec la situation présentée, indiquant ainsi leur disposition à endosser leur rôle de professeur d'allemand et à conduire leurs missions de manière éthique et responsable. Il est important d'expliciter les étapes de son raisonnement, les différents paramètres pris en compte, et d'indiquer clairement les interlocuteurs, les instances ou les dispositifs sollicités. Ainsi, les candidats font montre de leur potentiel à analyser les problèmes sous différents angles et à prendre des décisions éclairées.

Les solutions envisagées par les candidats se doivent d'être concrètes et réalisables. Cela permet au jury d'apprécier, par la même, leur compréhension approfondie du contexte et leur capacité à résoudre les problèmes de manière efficace. La dimension de la discipline "langues vivantes" et plus spécifiquement de l'allemand n'est pas à éluder. Cela inclut la connaissance des structures, des politiques et des processus spécifiques liés à l'enseignement de l'allemand dans les établissements scolaires en France, tout comme des partenaires liés au réseau franco-allemand. Toutefois, il est incontournable de replacer le professeur d'allemand dans son environnement institutionnel dans une vision globale et intégrée de son rôle en tant qu'enseignant de cette discipline. Le futur professeur pourra ainsi mieux comprendre les contraintes et les opportunités auxquelles il sera confronté, proposer des approches pédagogiques adaptées, envisager des projets originaux et répondre avec pertinence aux attentes et aux exigences spécifiques de cette discipline dans les mises en situation proposées dans le cadre du concours.

Les candidats sont invités à être attentifs aux questions posées par le jury et à les considérer comme une opportunité de développer, de compléter, de préciser et d'étayer leur propos. Les candidats doivent se sentir libres de revenir sur les solutions qu'ils ont proposées précédemment, en justifiant et en argumentant leurs choix. Il est important de montrer au jury une aptitude à penser de manière critique, à remettre en question ses propres idées et à prendre des décisions adaptées aux circonstances.

Conclusion

Le jury adresse ses félicitations renouvelées aux candidats qui ont attesté d'une approche réaliste du métier les autorisant à se projeter de manière convaincante dans leurs futures missions de professeur. Leurs connaissances approfondies des attendus institutionnels ainsi que leur posture réflexive, indispensables à l'exercice de leur fonction ont incontestablement contribué à la qualité des prestations. Nous ne pouvons qu'encourager les futurs candidats, quelle que soit leur expérience, à s'approprier les textes réglementaires en vigueur, et à développer leur compétence d'analyse et de communication, dans le cadre d'une préparation régulière, leur permettant ainsi de mettre en évidence leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être, afin d'appréhender leur futur métier avec sérénité.

En annexe sont proposés à titre d'exemples quatre sujets de la session 2023.

Ressources à consulter

Pour construire et s'approprier une déontologie professionnelle, le candidat dispose, entre autres, des ressources et textes suivants :

- Le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation : <https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>
- Les droits et obligations du fonctionnaire présentés sur le portail de la fonction publique : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/etre-agent-public/mes-droits-et-obligations>
- Les articles L 111-1 à L 111-4 et l'article L 442-1 du code de l'Éducation · « Les valeurs de la République à l'école » : <https://www.education.gouv.fr/les-valeurs-de-la-republique-l-ecole-1109>
- Le vade-mecum « La laïcité à l'École » : <https://eduscol.education.fr/1618/la-laicite-l-ecole>
- Le vade-mecum « Agir contre le racisme et l'antisémitisme » : <https://eduscol.education.fr/1720/agir-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme>
- Conseil des sages de la laïcité (« L'idée républicaine » ; « La République à l'école », etc.) : <https://www.education.gouv.fr/le-conseil-des-sages-de-la-laicite-41537>
- Le parcours magistère « Faire vivre les valeurs de la République » : <https://magistere.education.fr/f959>
- Le site IH2EF : <https://www.ih2ef.gouv.fr/laicite-et-services-publics>

Pistes pour le traitement d'un sujet de la session 2023

Note préliminaire : les références fournies dans cette section du rapport ne doivent pas être considérées comme des attentes des jurys à l'égard des candidats ; elles ont pour but de clarifier l'analyse des situations professionnelles proposées afin de donner aux candidats une vision aussi large que possible des réponses envisageables.

Mise en situation professionnelle A ; sujet E01-2023

La situation professionnelle A, qui concerne l'enseignement, peut être considérée comme une situation d'opportunité. Même si elle met en scène la contestation par deux élèves d'une proposition de l'enseignant (une sortie culturelle au musée), elle permet d'identifier différents enjeux pour lesquels on attend du candidat qu'il soit capable de définir, au-delà des enjeux théoriques, des pistes d'action concrète, notamment en lien avec sa discipline.

L'analyse de cette mise en situation professionnelle met en évidence plusieurs opportunités pédagogiques enrichissantes pour les élèves. Il est essentiel en l'occurrence dans un premier temps de rappeler l'obligation de travail des élèves pour accomplir ce qui est proposé par l'enseignant, qui plus est dans le cadre d'une visite pédagogique planifiée sur le temps scolaire. Le projet pédagogique se doit donc d'être explicite quant au sens des activités proposées aux élèves, en mettant l'accent sur le rôle de l'art dans leur formation. Le professeur joue un rôle clé en tant que passeur de culture, bénéficiant d'une liberté pédagogique pour motiver et inspirer les élèves dans leur apprentissage. La mention du Conseil d'Administration dans le sujet peut surprendre, à juste titre, lorsque l'on évoque une simple sortie sur le temps scolaire. Cette indication visait juste à attirer l'attention des candidats sur la construction d'un projet pédagogique qui implique d'identifier les interlocuteurs pertinents à informer (Chef d'établissement, Adjoint gestionnaire), les ressources à mobiliser (Pass' Culture, Application Adage), de même que de maîtriser le cadre réglementaire des sorties scolaires (gratuité ou non, avec ou sans nuitée, nombre d'accompagnateurs).

On se reportera à la circulaire du 13-6-2023, parue au Bulletin officiel de l'Éducation nationale n°26 du 29 juin 2023 portant sur l'organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics (<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2310475C>)

Une plus-value intéressante réside dans la possibilité de travailler de manière interdisciplinaire, en collaborant avec le professeur d'arts plastiques ou le professeur-documentaliste. Cette démarche permet de valoriser l'allemand, en offrant aux élèves germanistes la possibilité de devenir des médiateurs pour leurs camarades non-germanistes, favorisant ainsi une dynamique d'entraide et de partage de connaissances. Le projet peut être étoffé en établissant des liens avec les partenaires de l'école afin de renforcer les projets culturels (musée, résidence d'artiste, accueil d'auteur...). Les réactions des élèves

face à ce projet peuvent varier comme le suggère le sujet proposé. Engager le dialogue avec eux, expliquer l'intérêt du projet, définir un objectif commun et une mission source de motivation et de collaboration peuvent s'avérer utiles. Si certains élèves expriment des réticences, proposer une tâche alternative ou solliciter l'intervention ou la médiation du professeur principal peut être envisagé. Le cas échéant, des entretiens avec les parents peuvent également être bénéfiques pour impliquer la famille dans le projet. En conclusion, cette mise en situation professionnelle offre de nombreuses perspectives intéressantes, mettant en évidence l'importance d'un projet pédagogique structuré, de la collaboration avec les partenaires et de la promotion des arts et de la culture dans l'établissement scolaire. Elle souligne également le rôle central du professeur, dans un cadre réglementaire donné, en tant que médiateur culturel, capable de motiver les élèves et de favoriser leur épanouissement à travers des projets interdisciplinaires et des rencontres avec des artistes ou des auteurs.

Mise en situation professionnelle A ; sujet E50-2023

La situation professionnelle présentée ici illustre de manière éloquente comment le professeur d'allemand peut porter concrètement et faire vivre les valeurs de la République. En engageant ses élèves dans un travail avec le partenaire germanophone centré sur la diversité de genre, l'enseignant contribue à l'éducation à la tolérance et à l'inclusion et à la prévention et/ou à la remédiation de comportements discriminatoires contraires au principe d'égalité et portant atteinte à la dignité de la personne. Les modalités de travail ainsi que la production commune attendue placent par ailleurs les élèves dans des situations d'interaction propices à la prise de position et à l'engagement dans la lutte contre les discriminations, en articulation avec les programmes, dont les entrées culturelles sont suffisamment larges pour aborder cette thématique.

La dimension éducative et formative du projet est également signalée par la demande de l'élève interrogeant son professeur sur la potentielle transférabilité du label *Schule der Vielfalt*. Nous précisons aux candidats qu'il n'était pas attendu qu'ils connaissent ce label. En revanche, il importe de prendre en considération la parole de l'élève et du besoin qu'il exprime, quelle que soit sa motivation, et de dépasser le simple constat des différences de systèmes éducatifs en lui apportant des réponses concrètes. Au-delà d'une vigilance renforcée sur le bien-être de l'élève, plusieurs pistes sont envisageables.

Le projet de mobilité est une initiative qui peut être menée dans un cadre interdisciplinaire. Son impact peut être encore plus significatif s'il est prolongé au-delà de la simple période de mobilité. Il est effectivement intéressant d'envisager une valorisation et une médiation des connaissances et compétences acquises à travers les expériences vécues, afin d'en faire profiter l'ensemble de la communauté scolaire : élèves, professeurs, agents, équipe de direction et parents d'élèves, dans le cadre de la co-éducation.

Se saisir d'un temps fort et en particulier de la semaine de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie peut offrir l'opportunité d'inscrire la problématique dans sa dimension internationale, et de mettre en exergue la contribution de la discipline et des partenaires du collège à la vie de l'établissement. Rappelons à ce sujet la campagne 2023 "Ici, on peut être soi" initiée par le Ministère de l'éducation nationale. Orienter par ailleurs l'élève en lui rappelant l'existence des instances de démocratie scolaire dont le Conseil de la Vie Collégienne, ainsi les modalités de fonctionnement, peut l'aider à s'engager au quotidien au sein du collège. Il conviendra de faciliter la mise en relation avec le responsable du CVC, avec les référents Egalité filles-garçons et du programme pHARe.

On pourra se reporter aux textes suivants :

- Egalité filles-garçons: <https://eduscol.education.fr/1629/egalite-filles-garcons-et-prevention-des-violences-sexistes-et-sexuelles>
- Programme pHARe : <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-323435>

- Prévenir les LGBTPhobies : <https://eduscol.education.fr/1590/prevenir-les-lgbtphobies-en-milieu-scolaire>
- Journée internationale contre l’homophobie, la transphobie, et la biphobie : <https://www.education.gouv.fr/journee-internationale-contre-l-homophobie-la-transphobie-et-la-biphobie-pap-ndiaye-lance-la-378131>
- Labellisation “classes engagées” et “lycées engagés” : Bulletin officiel n° 26 du 23 juin 2023 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENG2317479N>

Mise en situation professionnelle B ; sujet E30-2023

Cette situation liée à la vie scolaire peut être qualifiée de "problème" car elle implique une perturbation en classe, suivie d'un incident dans le couloir avec des élèves. Cependant, comme toute situation qualifiée de "problème", elle contient néanmoins des opportunités qu'il est important d'identifier pour une approche efficace des questions posées.

Tout d'abord, il y a un enjeu lié au respect de l'autorité et de l'environnement scolaire. Les coups de pied répétés contre la porte de la salle de classe témoignent d'un comportement irrespectueux envers l'enseignant, le cadre d'apprentissage, ainsi que les biens matériels. L'enregistrement de la scène par l'un des élèves avec son téléphone portable met en évidence un autre enjeu majeur : le non-respect de la vie privée et du droit à l'image. Le fait de filmer et de diffuser une situation conflictuelle sans le consentement des personnes concernées peut porter atteinte à la dignité et à l'intégrité de l'enseignant. De plus, les propos de l'élève qui encourage l'autre à poursuivre l'enregistrement en disant "vas-y, on est en live!" soulèvent des enjeux liés à l'utilisation responsable des réseaux sociaux et à la propagation de contenus potentiellement préjudiciables.

Ces enjeux éducatifs sont étroitement liés aux valeurs de la République, notamment celles de respect, de tolérance et de vivre ensemble. La première priorité est de garantir la sécurité de tous les élèves. Si quelqu'un donne des coups de pied contre la porte de la salle de classe, il convient de sécuriser la classe en demandant à ses élèves de rester calmes et en sollicitant éventuellement de l'aide auprès du personnel de vie scolaire, par exemple. Lorsque l'enseignant s'adresse ensuite aux élèves se situant dans le couloir, il est essentiel de réagir de manière adéquate en faisant preuve d'autorité, de fermeté et de respect mutuel, le tout dans un temps assez court et en conservant un contact visuel sur les élèves installés en classe. Il convient d'adopter une posture professionnelle, de rester calme et maître de soi, même si la situation peut être perturbante. Réagir de manière impulsive ou agressive ne ferait qu'aggraver les choses. Il est également judicieux de saisir cette occasion pour aborder avec ces élèves les valeurs de respect de l'autorité, de la vie privée, de la dignité humaine, tout comme l'utilisation responsable des nouvelles technologies et la compréhension des conséquences de leurs actes en ligne.

Il est par ailleurs important d'obtenir des informations sur les élèves présents dans le couloir pour prendre les mesures appropriées. Un ton ferme et clair quant aux comportements inacceptables est de rigueur et donne l'occasion de leur expliquer calmement les conséquences d'un tel acte. L'enseignant, en tant qu'adulte référent exige alors que cesse immédiatement tout comportement perturbateur, de même que l'enregistrement ou la diffusion vidéo de l'incident. Demander de supprimer la vidéo peut être nécessaire. Si possible, engager une conversation constructive avec les élèves concernés peut conduire à les amener à réfléchir aux valeurs de respect, de responsabilité et de citoyenneté, et à prendre conscience de l'impact de leurs comportements sur eux-mêmes et sur la communauté scolaire.

Après avoir géré la situation initiale, il est recommandé de signaler l'incident au personnel de vie scolaire ou au chef d'établissement. Ils pourront apporter un soutien supplémentaire dans la gestion de cette situation et prendre les mesures disciplinaires nécessaires appropriées. On pourra se reporter avec profit sur les textes réglementaires régissant l'usage des téléphones portables en milieu scolaire :

- le Code de l'éducation : articles L511-1 à L511-5 concernant les droits et obligations des élèves (article L511-5) : <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006166644>

- la circulaire n°2018-114 du 26 septembre 2018 relative à l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable à l'école et au collège :

<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=44000>

Mise en situation professionnelle B ; sujet E05-2023

La mise en relation professionnelle exposée croise plusieurs problématiques de vie scolaire en étroite corrélation avec les projets pédagogiques impulsés par l'enseignant avec sa classe, notamment dans le cadre des mobilités à l'international. Ces dernières sont encadrées par les textes officiels dont la version actualisée (Bulletin officiel n° 26 du 29 juin 2023) rappelle que *“les sorties scolaires obligatoires se déroulent durant les heures d'enseignement inscrites à l'emploi du temps des élèves et impliquent une assiduité identique. Elles peuvent comprendre la pause méridienne. Les autres sorties scolaires sont facultatives. Elles incluent notamment les sorties scolaires sans nuitée qui ont lieu dans les pays étrangers frontaliers et les voyages scolaires, qui sont des sorties scolaires facultatives comprenant une ou plusieurs nuitées se déroulant en partie hors temps scolaire”*. Les parents font ici valoir leur droit en indiquant ne pas souhaiter que leurs enfants participent à un voyage ou un échange.

La demande qu'ils adressent au professeur d'allemand pose deux questions: 1) Dans quelle mesure ces partenaires de l'Ecole peuvent-ils orienter les modalités d'un cours et d'un projet pédagogique dont l'approbation est soumise par ailleurs au vote du Conseil d'administration auquel participent les représentants de parents d'élèves? 2) Quel usage des réseaux sociaux est-il possible de faire dans un espace, certes privé, mais aux finalités pédagogiques?

Cette situation problème peut être transposée en opportunité. Il importe d'engager une phase de dialogue approfondie avec les parents qui permettra à l'enseignant de comprendre les raisons qui motivent leur positionnement. Il conviendra de fournir toutes les informations susceptibles de rassurer les familles tant pour ce qui relève de la dimension financière (subventions OFAJ et départementale, échéancier en collaboration avec l'agent gestionnaire) que des conditions garantissant la sécurité matérielle et psychologique de leurs enfants, ainsi que le cadre réglementaire auquel sont soumis les élèves, les professeurs, le chef d'établissement. En outre, il est particulièrement utile de mettre en exergue la notion de projet, sa dimension collective, l'importance de garantir à chaque élève la possibilité de bénéficier au moins une fois dans sa scolarité d'un voyage scolaire et qu'à ce titre, les établissements sont incités à s'engager dans la mise en œuvre de voyages scolaires. Il conviendra d'explicitier la visée formative et les objectifs précis de la mobilité. Prévoir des phases de travail collaboratif en amont et en aval, en classe et hors la classe avec le partenaire augmentera la plus-value du projet. C'est en effet l'occasion d'intégrer à l'apprentissage de l'allemand l'éducation aux médias et à l'information, et de développer les compétences du socle commun de connaissance, de culture et de connaissances, notamment en vue d'utiliser avec discernement les outils numériques de communication et d'information en respectant les règles sociales de leur usage et toutes leurs potentialités pour apprendre et travailler. Il sera également indispensable de rappeler aux parents comme aux élèves, la distinction entre un usage privé et un usage pédagogique des réseaux, tout en indiquant quels outils institutionnels pourront être utilisés (Tele-Tandem, eTwinning). A l'occasion des échanges collaboratifs en distanciel, les élèves pourront également s'entraîner et développer leurs compétences numériques dans le cadre de la certification PIX.

Enfin, il pourra être intéressant d'associer les parents au projet, par exemple en les invitant à une restitution du projet, leur permettant ainsi de prendre la mesure du travail effectué et de ses bénéfices sur leurs enfants.

- Organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics:

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2310475C>

- Education aux médias: Bulletin officiel n° 4 du 27 janvier 2022 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo4/MENE2202370C.htm>

- Compétences PIX : <https://eduscol.education.fr/721/evaluer-et-certifier-les-competences-numeriques>

En annexe sont proposés à titre d'exemples deux sujets de la session 2023.

ANNEXES

Annexe 1 : Extrait de l'annexe 1 de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré

SECTION LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES: ALLEMAND, ANGLAIS, ARABE, CHINOIS, ESPAGNOL, HÉBREU, ITALIEN, JAPONAIS, NÉERLANDAIS, PORTUGAIS, RUSSE

Au titre d'une session, le concours peut être ouvert pour une ou plusieurs de ces langues. Les candidats font l'objet d'un classement distinct selon la langue au titre de laquelle ils concourent, qu'ils choisissent au moment de l'inscription.

A. – Epreuve d'admissibilité

Epreuve écrite disciplinaire

L'épreuve, hors programme, vise à évaluer la maîtrise des savoirs et compétences nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée. Elle se compose de deux parties :

- Une composition en langue étrangère à partir d'une citation ou d'un ou deux documents (textes de natures diverses, document iconographique, etc.) que le candidat traite selon les consignes indiquées dans le sujet.
- Au choix du jury, un thème et/ou une version. Cet exercice peut être réalisé à partir d'un des textes proposés dans la première partie.

Durée : six heures. Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B. – Epreuves d'admission

1. Epreuve de leçon

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance. L'épreuve prend appui sur un document audio ou vidéo en langue étrangère se rapportant à l'un des thèmes ou axes figurant au programme des classes de collège et de lycée et ne dépassant pas trois minutes. Le candidat peut être conduit à rechercher, pendant le temps de préparation, un ou deux autres documents en lien avec celui proposé dans l'objectif de la conception de la séance, au sein d'un ensemble documentaire mis à sa disposition ou par une recherche personnelle pour laquelle il dispose d'un matériel lui permettant d'accéder à internet, selon l'organisation retenue par le jury. L'épreuve comporte deux parties :

– une première partie en langue étrangère pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe. Des éléments de contexte portant sur l'exercice du métier, qu'il exploite pendant le temps de préparation, peuvent éventuellement être fournis au candidat. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury. Durée de la première partie : trente minutes maximum (exposé : quinze minutes maximum ; entretien : quinze minutes maximum).

– une seconde partie en français pendant laquelle le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre. Le candidat propose des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio ou vidéo et, le cas échéant, du ou des

documents qu'il a choisis. Il construit sa proposition en fonction de l'intérêt linguistique et culturel que les documents présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. Le candidat propose un déroulement cohérent avec des exemples concrets d'activités. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel il est amené à justifier et préciser ses choix. Durée de la seconde partie : trente minutes maximum (exposé : vingt minutes maximum ; entretien : dix minutes maximum).

Chaque partie compte pour moitié dans la notation. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve. Durée de préparation de l'épreuve : trois heures. Durée totale de l'épreuve : une heure maximum. Coefficient 5. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

2. Epreuve d'entretien

Cette épreuve est présentée à l'article 8 du présent arrêté.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire. Durée : trente-cinq minutes. Coefficient 3.

ANNEXE VI
 MODÈLE DE FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENT
 ENTRETIEN AVEC LE JURY
 (CET ENTRETIEN INTERVIENT PENDANT LES ÉPREUVES D'ADMISSION)
 SESSION 20XX

IDENTIFICATION DU CANDIDAT	
Nom de famille _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Nom d'usage _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Numéro de candidature _ _ _ _ _	
Concours et Section présentés _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
ETUDES ET FORMATION INITIALE	
Diplômes/titres/qualifications	Date d'obtention
FORMATIONS - STAGES - EXPERIENCES PROFESSIONNELLES	
Intitulé - organisme - activité	Durée

CADRE RESERVE AUX TITULAIRES D'UN DOCTORAT CANDIDATS AU CONCOURS EXTERNE SPECIAL		
Intitulé du doctorat	Date d'obtention	Section du conseil national des universités

Notice explicative

L'épreuve d'entretien débute par une présentation de votre parcours. Le jury dispose de cette fiche de renseignement qui n'est pas notée.

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Les éléments permettant de renseigner cette rubrique seront transmis aux candidats lors de leur inscription.

ETUDES ET FORMATION INITIALE

Indiquer les diplômes, titres ou qualifications dont vous êtes titulaires.

FORMATIONS – STAGES – EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Indiquer les stages effectués dans le cadre d'un cursus d'études et/ou les formations suivies dans un cadre professionnel/personnel et/ou votre expérience professionnelle (emploi salarié, emploi étudiant, bénévolat, service civique, emploi saisonnier ...)

CADRE RESERVE AUX TITULAIRES D'UN DOCTORAT CANDIDATS AU CONCOURS EXTERNE SPECIAL

Le candidat titulaire d'un doctorat présente dans cette rubrique les travaux réalisés ou ceux auxquels il a pris part dans le cadre de sa formation à la recherche et par la recherche sanctionnée par la délivrance du doctorat (Arial 10, maximum 400 mots).

Session 2023

CAPES ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION : LEÇON

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Notion / Axe : Art et pouvoir

Première partie : Analyse et restitution en allemand

Document A « Herlinde Koelbl » Source : SRF New

- Vous rendrez compte en allemand du **document A** en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt culturel. A cet effet, vous préciserez les faits culturels et/ou linguistiques que doivent connaître les élèves d'une classe française pour accéder au sens du document.
- Vous présenterez ensuite le (ou les) document(s) complémentaire(s) que vous avez choisi(s). Il(s) peu(ven)t être issu(s) du dossier qui vous a été remis et/ou de votre recherche sur Internet. Vous justifierez vos choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe de terminale.

Vous disposerez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 minutes.

Deuxième partie : Construction et présentation en français d'une séance

- Vous exposerez en français au jury vos propositions de mise en œuvre d'une séance de cours en précisant les pistes d'exploitation didactique et pédagogique du document vidéo et du (ou des) document(s) complémentaire(s) que vous avez retenu(s).
- Vous proposerez un déroulement cohérent de l'heure de cours avec des exemples concrets d'activités langagières et décrierez les objectifs linguistiques, interculturels et éducatifs de chaque étape.

Vous disposerez de 20 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 10 minutes.

DOCUMENT B

Unser Bild im Ausland



<https://www.n-tv.de/politik/Merkel-hat-die-Politik-ziemlich-umgekrempeledarticle22792322.html>

DOCUMENT C



Angela Merkel wählt zum großen Zapfenstreich auch einen Schlager: „Du hast den Farbfilm vergessen“.



DOCUMENT D

Song von Nina Hagen: „Du hast den Farbfilm vergessen“

Hoch stand der Sanddorn am Strand von Hiddensee
 Micha, mein Micha, und alles tat so weh
 Dass die Kaninchen scheu schauten aus dem Bau
 So laut entlud sich mein Leid ins Himmelblau
 So böse stampfte mein nackter Fuß den Sand
 Und schlug ich von meiner Schulter deine Hand
 Micha, mein Micha, und alles tat so weh
 Tu das noch einmal, Micha, und ich geh
 Du hast den Farbfilm vergessen, mein Michael
 Nun glaubt uns kein Mensch, wie schön's hier war, haha, haha
 Du hast den Farbfilm vergessen bei meiner Seel
 Alles blau und weiß und grün und später nicht mehr wahr
 Du hast den Farbfilm vergessen bei meiner Seel
 Alles blau und weiß und grün und später nicht mehr wahr
 Nun sitz ich wieder bei dir und mir zu Haus
 Und such die Fotos fürs Fotoalbum aus
 Ich im Bikini und ich am FKK
 Ich frech im Mini, Landschaft ist auch da, ja
 Aber, wie schrecklich, die Tränen kullern heiß
 Landschaft und Nina und alles nur schwarz-weiß
 Micha, mein Micha, und alles tut so weh
 Tu das noch einmal, Micha, und ich geh
 Du hast den Farbfilm vergessen, mein Michael
 Nun glaubt uns kein Mensch, wie schön's hier war, haha, haha
 Du hast den Farbfilm vergessen bei meiner Seel
 Alles blau und weiß und grün und später nicht mehr wahr
 Du hast den Farbfilm vergessen bei meiner Seel
 Alles blau und weiß und grün und später nicht mehr wahr

Textdichter: Kurt Demmler / Michael Heubach, 1974

<https://www.youtube.com/watch?v=PLcgZCDO26Y&list=RDPLcgZCDO26Y&index=1>

DOCUMENT E

Bunte Blumen, Brecher und braune Ideologie

Da scheint Angela Merkel aber mächtig Glück gehabt zu haben: Ganz zufällig kurz vor der Eröffnung einer Ausstellung im Museum „Hamburger Bahnhof“, die ab 11. April Emil Noldes Verhältnis zum Nationalsozialismus beschreiben soll, muss sie die beiden Nolde-Werke in ihrem Amtszimmer von der Wand nehmen. Nicht aus eigenem Antrieb, lässt das für Kanzlerinnenäußerungen zuständige Bundespresseamt auf Anfrage mitteilen: „Die Stiftung Preußischer Kulturbesitz hatte die Bundeskanzlerin gebeten, das Gemälde ‚Brecher‘ von Emil Nolde an die Stiftung als Eigentümerin des Kunstwerks zurückzugeben. Dieser Bitte kommt die Bundeskanzlerin selbstverständlich gerne nach. Neben diesem wird sie auch das zweite in ihrem Arbeitszimmer befindliche Gemälde von Emil Nolde dauerhaft an die Stiftung zurückgeben.“ Der „Brecher“ wird in der Berliner Ausstellung auch gezeigt.

Der Zeitpunkt und die Begründung dürfen trotzdem verwundern. Dass die beiden Gemälde „Blumengarten (Thersens Haus)“ von 1915 und die Meeresansicht „Brecher“ von 1936 im Kanzleramt nicht gut hingen, war lange bekannt. Recherchen von Experten wie Aya Soika und Felix Krämer haben ergeben, was Krämer – Direktor des Düsseldorfer Museums Kunstpalast – im Deutschlandfunk so beschrieben hat: „Wir haben es hier mit einem Antisemiten und Rassisten zu tun, der bis zum Ende des Zweiten Weltkriegs fest daran glaubte.“ Es sei belegt, so Krämer, dass Nolde ein überzeugter Nationalsozialist war. In seinen Lebenserinnerungen finden sich zahlreiche entsprechende Äußerungen, die der Künstler nach dem Krieg schnell wieder strich. Die weißgewaschenen Fassungen vertreibt der Dumont-Verlag bis heute – nahezu unkommentiert.

Die Legende vom Opfer

Dass Noldes Bilder ab 1937 trotz seiner politischen Überzeugung und Hoffnung aus den deutschen Museen entfernt und als „entartet“ ausgestellt wurden, war Grundlage für die Legende von Nolde als Opfer und Verfolgtem, die nach dem Krieg und bis in die jüngste Gegenwart weiter gestrickt worden ist. Auch der Roman „Deutschstunde“ von Siegfried Lenz und die Behauptung eines „Malverbotes“ haben sich tief ins Bewusstsein eingegraben und zum Nolde-Mythos beigetragen. Der enge Lenz-Freund Helmut Schmidt hatte schon den Bonner Kanzlerbungalow mit Nolde dekoriert – auch als Akt der Wiedergutmachung.

Angela Merkel hätte es besser wissen können, als sie jahrelang Staatschefs und Delegationen auch aus Ländern, die einst Opfer des nationalsozialistischen Deutschlands und seines Mordens waren, unter Werken des NS-Anhängers Emil Nolde empfing. Nur einige Ecken entfernt hängt im Kabinettsaal der „Sonntag der Bergbauern“ von Ernst Ludwig Kirchner, der sich 1938 das Leben nahm. Krämer, damals noch Kurator am Frankfurter Städel, hat einem breiten Publikum schon 2014 in einer Ausstellung vor Augen geführt, dass sich das Werk eines Künstlers nicht von seiner Überzeugung trennen lässt. Und dass sich Noldes Bildwelt nach 1933 veränderte: Religiöse Themen, bis dahin eine wichtige Werkgruppe bei Nolde, traten deutlich in den Hintergrund; der Maler hatte einen anderen Glauben gefunden. Begriffe wie „Blut und Boden“, Heimat, Rasse spielten nun eine herausgehobenere Rolle. Ab der kommenden Woche wird das nicht mehr zu übersehen sein – durch die Ausstellung im „Hamburger Bahnhof“, etwa 600 Meter vom Kanzleramt entfernt.

Der Neue ist Karl Schmidt-Rottluff

Dass kurz zuvor der Nationalgalerie aufgefallen ist, dass sie ausgerechnet ihre Nolde-Leihgaben zurück haben möchte, ist also ein so glücklicher wie seltsamer Zufall für eine Kanzlerin – der nicht selbst aufgefallen ist, wie schlecht ihre Wahl war. Vor leeren Wänden in ihrem Amtszimmer muss sich trotzdem niemand fürchten, wie das Bundespresseamt auf Anfrage ebenfalls mitteilt: „Die Bundeskanzlerin nimmt gerne das Angebot der Stiftung Preußischer Kulturbesitz an, künftig zwei Bilder des Expressionisten Karl Schmidt-Rottluff (‚Haus unter Bäumen‘ und ‚Häuser am Kanal‘) in ihrem Arbeitszimmer aufhängen zu können.“

Sie hätte diesen Wechsel offensiver vertreten können. Und politischer begründen müssen.

Stefan Koldehoff, 04.04.2019, deutschlandfunk.de

DOCUMENT F



Käthe Kollwitz, *Der Aufstand der schlesischen Weber 1844* (1897/1898)

DOCUMENT G**Wie Käthe Kollwitz lebte**

Knapp 18 Jahre alt ist Käthes Sohn Peter, als er im Ersten Weltkrieg stirbt. Das Ereignis hat Käthe Kollwitz geprägt wie kein anderes und ihm ist die Skulptur „Trauerndes Elternpaar“ gewidmet: ein Mann und eine Frau, jeweils auf einem Sockel nebeneinander, in unendlicher Trauer verharrend, jeder für sich.

Käthe ist Bildhauerin, und ihre Werke zeigen eine unbequeme Wahrheit: Krieg, Tod, Trauer, Armut, Verzweiflung. Vor allem das Leid der Menschen bewegt die Künstlerin Käthe. Nicht jedem gefällt, dass sich eine begabte junge Frau mit diesen Dingen beschäftigt, zu Käthes Zeiten sollen Mädchen ein heiteres Wesen zeigen und das Gute hervorheben.

Doch Käthe geht ihren eigenen Weg. Sie hat Glück, dass ihr Vater ihr künstlerisches Talent fördert und ihr eine Ausbildung ermöglicht, zunächst in Berlin, dann zuhause in Königsberg und schließlich in München. Sie heiratet den Arzt Karl Kollwitz und zieht mit ihm nach Berlin, die beiden bekommen zwei Söhne.

Auf der Großen Berliner Kunstausstellung darf Käthe Kollwitz 1898 ihre Radierungen – eine künstlerische Drucktechnik – zeigen, auf denen arme Weber gegen ihre Ausbeutung kämpfen. Ihr Werk wird als „der Weberaufstand“ bekannt und ist zeitlebens ihr bekanntestes Werk.

Altmodischen Menschen gefallen die düsteren Motive nicht, die so echt wirken, dass es einen fast erschreckt. Sie wollen lieber eine heile, schöne Welt sehen. Käthe ist aber kein schlecht gelaunter Trauerkloß, im Gegenteil. Sie hat ein mitreißendes lautes Lachen, im Atelier bewegt sie sich mit Energie und Elan, und auf Feiern tanzt und singt sie ausgelassen.

Künstler, Schriftsteller und Politiker, die sich für das Leid der armen Leute interessieren und gegen Ungerechtigkeit sind, erkennen in Käthes Werken ihre Forderung nach mehr Solidarität und Unterstützung von benachteiligten Menschen. Käthes Kunst wird von ihnen also auch politisch verstanden. Wenn sie leidende Menschen zeigt, so macht sie auf deren schreckliche Situation aufmerksam.

Als die Nationalsozialisten unter Adolf Hitler an die Macht kommen, stellt sich Käthe Kollwitz mutig gegen sie. Einige ihrer Werke werden von den Nazis „Entartete Kunst“ genannt, als „krank“ bezeichnet und einfach verboten.

Nach dem Tod ihres Mannes zieht Käthe Kollwitz 1944 um nach Moritzburg, wo eine Gedenkstätte noch heute an sie erinnert. Das Käthe-Kollwitz-Museum in Berlin zieht 2019 um in ein neues Quartier.

<https://www.geo.de/geolino/mensch/19760-rtkl-kuenstlerin-kaethe-kollwitz>

DOCUMENT H

Première rétrospective de Käthe Kollwitz au Mamcs de Strasbourg

Si vous être passé sur *Unten den Linden* à Berlin, vous avez sûrement vu dans la Wache, le monument aux morts, la bouleversante *pieta* sculptée par Käthe Kollwitz après le décès de son fils, Peter, mort au front. Alors que cette immense artiste expressionniste et sociale allemande est trop méconnue en France, le Mamcs met en avant ses collections (il a commencé à acheter du Kollwitz de son vivant) et celles du musée dédié à l'artiste depuis 1985, le Kollwitz Museum de Cologne, dans une exposition chronologique. Le commissariat de cet événement important est assuré par Hannelore Fischer, directrice du Kollwitz Museum de Cologne et Alexandra von dem Knesebeck, historienne de l'art et spécialiste de Käthe Kollwitz, auteure du catalogue raisonné des gravures.

Après la biographie, qui témoigne d'une vie engagée et dans son siècle (impact de la guerre de 14-18, exclue de l'académie prussienne en 1933) et du côté des classes populaires, l'on découvre les œuvres de jeunesse dont le fameux *Autoportrait* à l'encre de Chine de 1889 (il y en a 100 en tout dans sa carrière) qui est sur l'affiche de l'exposition. La même année son *Martyre de la femme* aux accents de caprice de Goya émeut et saisit.

« Selon moi, il doit y avoir une compréhension mutuelle entre l'artiste et le peuple », disait Kollwitz, qui exprimait également le souci « d'agir dans ce temps ». L'on passe alors au cœur du social avec l'installation à Berlin et le cycle d'une *Révolte des tisserands* et au développement d'une technique extraordinaire de gravure sur bois. Il s'agit d'un travail d'illustration très réaliste terminé par des eaux fortes très allégoriques voire religieuses sur les opprimés. La suite s'inscrit dans le mouvement de la Sécession de Max Liebermann, avec un passage à Paris en 1901. Ouvriers et ouvrières sont encore son thème de prédilections. La lecture de *l'Histoire générale de la grande guerre des paysans* de Wilhelm Zimmerman, la fait se pencher sur le monde agricole avec un souffle épique, les femmes sont toujours tes présentes, ainsi que le souci de réalisme et certaines scènes notamment d'emprisonnement semblent prémonitoires. Le passage au 20e siècle est pensé dans une salle double de nus et scènes d'amour vs tableaux de morts.

L'omniprésence des enfants dans les scènes de deuil semble encore une fois prémonitoire. Si bien que l'on est préparé lorsqu'on arrive au cycle de la Guerre (1918-1923) aux sculptures et aux gravures sur bois où ce trait se hérisse en géométrie. Les mères, les veuves nous attaquent aux tripes avec leur attente interminable et leurs yeux noirs désespérés. La série se clôt par la fameuse affiche pacifiste dessinée par Kollwitz « Nie wieder Krieg » (*Plus jamais la guerre*, 1923).

Entre deux autoportraits bouleversants, le rôle et les iconographies pour la République de Weimar sont montrées, puis après l'exclusion de l'académie en 1933, et le repli quasi religieux sur une série dédiée à la mort et au deuil vient terminer cette exposition.

Terriblement riche, avec une scénographie bien pensée, et notamment la possibilité de feuilleter les revues d'époque (*Simplificissimus*) et encore rehaussée par l'espace du Mamcs et la sobriété de murs blancs, cette rétrospective permet de découvrir ou redécouvrir une immense artiste, à l'égal des Dix, Gross ou Beckmann et qui exprime un point de vue de mère et de femme engagée sur un demi-siècle de désolations et de misère. A voir absolument.

04 Octobre 2019 | par Yaël Hirsch

<https://toutelaculture.com/arts/expositions/premiere-retrospective-de-kathe-kollwitz-au-mamcs-de-strasbourg/>

DOCUMENT I

Podcast: Heinrich Heine, genialer Dichter und innovativer Journalist

<https://www.wissen.de/podcast/heinrich-heine-genialer-dichter-und-innovativer-journalist>



„Die Worte sind dazu da, unsere Gedanken zu verbergen.“

Heinrich Heine

DOCUMENT J

Die schlesischen Weber

Im düstern Auge keine Träne,
Sie sitzen am Webstuhl und fletschen die Zähne:
Deutschland, wir weben Dein Leichentuch,
Wir weben hinein den dreifachen Fluch –
Wir weben, wir weben!

Ein Fluch dem Gotte, zu dem wir gebeten
In Winterskälte und Hungersnöten;
Wir haben vergebens gehofft und geharrt,
Er hat uns geäfft und gefoppt und genarrt –
Wir weben, wir weben!

Ein Fluch dem König, dem König der Reichen,
Den unser Elend nicht konnte erweichen,
Der den letzten Groschen von uns erpreßt,
Und uns wie Hunde erschießen läßt –
Wir weben, wir weben!

Ein Fluch dem falschen Vaterlande,
Wo nur gedeihen Schmach und Schande,
Wo jede Blume früh geknickt,
Wo Fäulniß und Moder den Wurm erquickt –
Wir weben, wir weben!

Das Schiffchen fliegt, der Webstuhl kracht,
Wir weben emsig Tag und Nacht –
Altdeutschland, wir weben Dein Leichentuch,
Wir weben hinein den dreifachen Fluch,
Wir weben, wir weben!

Heinrich Heine, 1844-1846

Session 2023

CAPES ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION : LEÇON

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Notion / Axe : Identités et échanges

Première partie : Analyse et restitution en allemand

Document A « Auf nach Almanya »

Source : www.ardmediathek.de (01/11/2021)

- Vous rendrez compte en allemand du **document A** en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt culturel. A cet effet, vous préciserez les faits culturels et/ ou linguistiques que doivent connaître les élèves d'une classe française pour accéder au sens du document.
- Vous présenterez ensuite le (ou les) document(s) complémentaire(s) que vous avez choisi(s). Il(s) peu(ven)t être issu(s) du dossier qui vous a été remis et/ou de votre recherche sur Internet. Vous justifierez vos choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe de première.

Vous disposerez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 minutes.

Deuxième partie : Construction et présentation en français d'une séance

- Vous exposerez en français au jury vos propositions de mise en œuvre d'une séance de cours en précisant les pistes d'exploitation didactique et pédagogique du document vidéo et du (ou des) document(s) complémentaire(s) que vous avez retenu(s).
- Vous proposerez un déroulement cohérent de l'heure de cours avec des exemples concrets d'activités langagières et décrirez les objectifs linguistiques, interculturels et éducatifs de chaque étape.

Vous disposerez de 20 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 10 minutes.

DOCUMENT B

Urban Art Biennale in Völklingen - Streetart in der Eisenhütte



Wer vom Hauptbahnhof Richtung Völklinger Hütte geht, kommt an ihm nicht vorbei: einem monumentalen, auf die Fassade des Saarstahlgebäudes gesprayten Kopf. Mit freundlich-melancholischem Blick scheint der ältere Mann auf die Schornsteine und Stahlbehälter des Hüttengeländes zu schauen. Ein Werk des deutschen Urban Art Künstlers Hendrik Beikirch.

Erinnern an Gastarbeiter

Es erzähle eine nicht immer erwähnte Geschichte der Völklinger Hütte, nämlich den Beitrag türkischer Arbeiter, sagt Generaldirektor Ralf Beil:

„Das stellt Kaya Urhan dar, einen Mann, der jetzt um die 80 ist und der hier die Hütte bis zum letzten Seufzer, bis zum letzten Abstich begleitet hat. Und als ich ihn kennengelernt habe, nach zehn Jahren, als er mal wieder in der Hütte war, ist er gerührt gewesen, wie dieser Ort für ihn wichtig ist. Und dieser Kaja Urhan steht für die große Zahl an Migranten, die eben meistens nicht erwähnt werden, wenn es um den großen Erfolg der Stahlindustrie geht“.

www.deutschlandfunkkultur.de (01.05.2022)

DOCUMENT C**Festakt zum 60. Jahrestag des deutsch-türkischen Anwerbeabkommens**

[...] Wir sind heute hier, um die erste Generation der Menschen zu feiern, die vor sechzig Jahren zu uns gekommen sind. Ich freue mich, dass einige von ihnen heute unter uns sind. [...]

Die Geschichten der Gastarbeiterinnen und Gastarbeiter verdienen einen angemessenen Raum in unseren Schulbüchern und in unserer Erinnerungskultur; eine Randnotiz wird ihrem Beitrag für unser Land nicht gerecht. Erst wenn ihre Geschichten verbreitet sind, wenn wir ihre Geschichten kennen, wenn wir ihre Geschichten als integralen Teil der Geschichte dieser Republik behandeln, erst dann verstehen wir unser aller Geschichte.

Sie haben Deutschland mit aufgebaut – Sie haben unser Land bereichert, wirtschaftlich, aber vor allem menschlich! Ihr Fleiß, Ihre Leidenschaft und Ihre Menschlichkeit haben unser Land zu dem gemacht, was es heute ist. Dafür bin ich Ihnen, die heute als Vertreterinnen und Vertreter der ersten Generation bei uns sind, zutiefst dankbar.

Ihre Kinder und Enkel bauen an diesem Deutschland weiter. Und wir brauchen sie dabei. Sie sind Handwerker, Künstlerinnen und Musiker, Unternehmerinnen und Impfstoffentwickler, Richterinnen und Staatsanwälte, Abgeordnete, Staatssekretärinnen oder Minister. Sie sind häufig deutsche Staatsbürgerinnen und Staatsbürger. Sie sind eben nicht „Menschen mit Migrationshintergrund“. Sondern Deutschland ist ein Land mit Migrationshintergrund geworden. Und es ist höchste Zeit, dass wir uns dazu bekennen.

Dieser Festakt ist wichtig. Aber wir dürfen uns nicht damit zufriedengeben, alle zehn Jahre Jubiläen zu begehen, Schwarz-Weiß-Fotos von damals anzuschauen und Erfahrungsberichte anzuhören, um anschließend sofort zum Alltagsgeschäft überzugehen. Wir müssen diese Begegnungen und Erkenntnisse nutzen, um an unserer Geschichte gemeinsam zu reifen. Um an den Aufgaben zu wachsen, die sich aufdrängen. Das heißt insbesondere: Wir müssen mit aller Kraft arbeiten an einer Gesellschaft der gelebten Chancengleichheit – unabhängig von sozialer Herkunft, Weltanschauung und Religion.

Die Menschen der sogenannten zweiten, dritten und vierten Generation haben sich anders als ihre Eltern und Großeltern nicht darum beworben, nach Deutschland zu kommen. Die große Mehrheit unter ihnen ist hier geboren. Aber viele von ihnen haben auch heute noch das Gefühl, sich ständig bewerben zu müssen. Bewerben, um fair behandelt zu werden. Bewerben, um sie selbst sein zu dürfen und nicht fremd. Bewerben, um wie alle anderen von einer guten Zukunft träumen zu dürfen, von einer Gymnasialempfehlung, von einem Mietvertrag, von einer Einladung zu einem Bewerbungsgespräch. Oftmals erhalten sie eine Absage. Eine schmerzhaft Absage, die oftmals von hässlichen Reflexen herrührt. Von Vorurteilen, Ressentiments und Rassismus. Dieser Alltagsrassismus trifft Menschen da, wo es am meisten wehtut. Und sie fühlen sich wehrlos. [...]

Ich ermuntere Sie, ich ermuntere alle, die hier zu Hause sind, und ich ermuntere insbesondere die Jugendlichen, die jungen Frauen und Männer hier heute und in ganz Deutschland: Nehmen Sie sich den Platz, der Ihnen zusteht! Nehmen Sie sich den Platz in der Mitte unserer Gesellschaft und füllen Sie ihn aus! Gestalten Sie diese Gesellschaft, denn es ist Ihre Gesellschaft!

Bundespräsident Frank-Walter Steinmeier, 21.10.2021

<https://www.bundespraesident.de>

DOCUMENT D

Türkische Arbeitskräfte für deutsche Flughäfen: Ein neues 1961?

Deutschland will türkische Arbeiter anwerben, um Personallücken an Flughäfen zu schließen. Türkische Medien jubeln bereits über ein neues Anwerbeabkommen und ziehen Vergleiche zum Jahr 1961.

Der Arbeitskräftemangel auf dem deutschen Arbeitsmarkt ist zwar kein neues Phänomen. Doch an den Flughäfen besteht bundesweit ein akuter Bedarf. Nach zwei Jahren pandemiebedingter Einschränkungen freuen sich viele Deutsche in diesen Wochen, in den Urlaub zu fahren. Doch an den Flughäfen warten oft endlos lange Schlangen, Flüge verspäten sich oder werden ganz gestrichen.

Angesichts der angespannten Situation wollen die deutschen Flughafenbetreiber nun zusätzlich türkische Arbeitskräfte einsetzen. Rund 2000 Arbeiter aus der Türkei sollen vorübergehend angeworben und hauptsächlich in der Gepäckabfertigung eingesetzt werden. [...]

Beschleunigte Bürokratie für schnelle Entspannung

Die Bundesregierung stehe den Unternehmen des Luftverkehrs in diesen schwierigen Zeiten zur Seite, sagte Bundesinnenministerin Nancy Faeser am Mittwoch in einer Pressekonferenz. „Wir helfen ihnen jetzt mit sehr kurzfristigen Maßnahmen. Wir ermöglichen, dass die Unternehmen Hilfskräfte aus dem Ausland, vor allen Dingen aus der Türkei, einsetzen können. Die nötigen Aufenthalts- und Arbeitserlaubnisse erteilen wir sehr schnell“, so Faeser. Es gelte aber ganz klar, dass diese Hilfskräfte die gleichen strengen Zuverlässigkeitsüberprüfungen wie alle anderen durchlaufen müssten. [...] „Statt in zwei bis drei Monaten sollte das jetzt möglichst in zwei bis vier Wochen abgeschlossen sein.“ [...]

Die Türkei braucht sie auch

Fest steht, dass die Arbeitskräfte, die aus der Türkei nach Deutschland kommen sollen, auch in der Türkei benötigt werden. Schließlich handelt es sich um Menschen mit Vorkenntnissen und „Erfahrungen im Bereich Luftverkehr und Bodenverkehrsdiensten an türkischen Flughäfen“, so die deutsche Innenministerin Faeser.

DW-Korrespondent Eser betont, dass die Türkei ihre Flughafenmitarbeiter nicht verlieren will - schon gar nicht in der Hochsaison. Gerade qualifizierte Mitarbeiter mit Deutsch- und Englischkenntnissen werden an den türkischen Flughäfen derzeit intensiv eingesetzt.

Tourismus hat in der Türkei enorme wirtschaftliche Bedeutung. „Die Erwartungen nach zwei Jahren Pandemie sind sehr hoch“, so Eser. Die Türkei könne in dieser schwierigen Zeit Probleme machen, wenn qualifizierte Arbeitskräfte nach Deutschland geholt werden sollen.

Euphorie und Enttäuschung unter türkischen Arbeitern

Die Idee hat bisher in der türkischen Öffentlichkeit eine große Resonanz gefunden. Die türkischen Medien berichteten über das Thema flächendeckend. „Deutschland wird türkische Gastarbeiter anwerben“ hieß es in mehreren Schlagzeilen. Das Monatsgehalt betrage 4000 Euro, hieß es einigen Berichten, manchmal war sogar von 6000 Euro die Rede. [...]

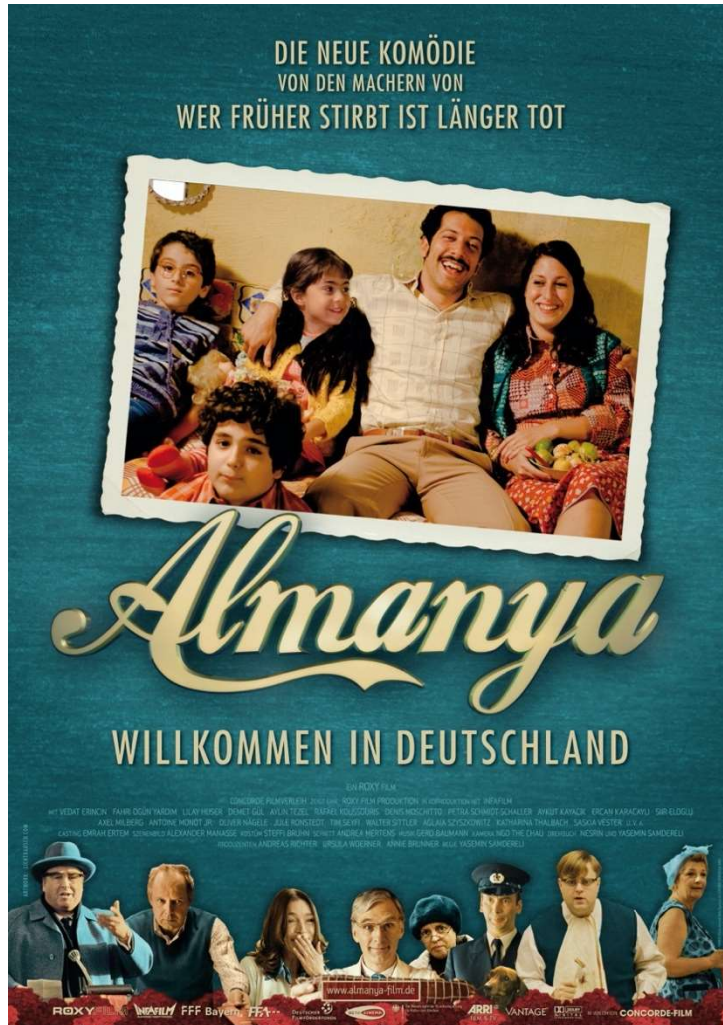
Zahlreiche türkische Arbeiter waren nach den ersten Berichten euphorisch, hat Emre Eser beobachtet. „Viele Arbeiter dachten, dass sie nach Deutschland auswandern und dort bleiben würden. Viele dachten, dass sie dauerhaft oder zumindest langfristig in Deutschland bleiben dürften.“

www.dw.com, 01.07.2022

DOCUMENT E

Trailer: **Almanya – Willkommen in Deutschland**

<https://www.youtube.com/watch?v=1syMyME8TdE>



DOCUMENT F

**Video: Die besondere Weihnachtsgeschichte des Herrn Schmidt
(Edeka Werbung, 2020)**

<https://www.youtube.com/watch?v=Sjo5ue9ZTuw>



DOCUMENT G

nach hause

01 als
 02 das flugzeug
 03 zum landen
 04 ansetzte über berlin

 05 durchfuhr
 06 mich plötzlich
 07 der gedanke
 08 von zu hause
 09 nach hause
 10 gekommen zu sein

 11 und mein
 12 körper erstreckte
 13 sich in diesem augenblick
 14 auf eine schmerzhaft
 15 und zugleich
 16 fast tröstliche weise
 17 durch europa
 18 über die brücke

 19 legte sich behutsam
 20 über die asiatische
 21 halbinsel in der sich
 22 meine träume verloren

Nevfel Cumart: *nach hause*, 1996

Dazwischen

Jeden Tag packe ich den Koffer ein
und dann wieder aus.

Morgens, wenn ich aufwache,
plane ich die Rückkehr,
aber bis Mittag gewöhne ich mich mehr
an Deutschland.

Ich ändere mich
und bleibe doch gleich
und weiß nicht mehr,
wer ich bin.

Jeden Tag ist das Heimweh
unwiderstehlicher,
aber die neue Heimat hält mich fest
Tag für Tag noch stärker.

Und jeden Tag fahre ich
zweitausend Kilometer
in einem imaginären Zug
hin und her,
unentschlossen zwischen
dem Kleiderschrank und dem Koffer,
und dazwischen ist meine Welt.

Alev Tekinay: *Dazwischen*, 2001

DOCUMENT H

In der Stresemannstraße gab es damals, es war das Jahr 1966, einen Brotladen, eine alte Frau verkaufte dort Brot. Ihr Kopf sah aus wie ein Brotlaib, den ein verschlafener Bäckerlehrling gebacken hatte, groß und schief. Sie trug ihn auf den hochgezogenen Schultern wie auf einem Kaffeetablett. Es war schön, in diesen Brotladen hineinzugehen, weil man das Wort Brot nicht sagen mußte, man konnte auf das Brot zeigen.

Wenn das Brot noch warm war, war es leichter, die Schlagzeilen aus der Zeitung, die draußen auf der Straße in einem Glaskasten hing, auswendig zu lernen. Ich drückte das warme Brot an meine Brust und meinen Bauch und trat mit den Füßen wie ein Storch auf die kalte Straße.

Ich konnte kein Wort Deutsch und lernte die Sätze, so wie man, ohne Englisch zu sprechen, „I can't get no satisfaction“ singt. Wie ein Hähnchen, das Gak gak gak macht. Gak gak gak konnte eine Antwort sein auf einen Satz, den man nicht hören wollte. Jemand fragte zum Beispiel „Niye böyle gürültüyle yürüyorsun?“ (Warum machst du soviel Krach, wenn du läufst?), und ich antwortete mit einer deutschen Schlagzeile: „Wenn aus Hausrat Unrat wird.“

Vielleicht lernte ich die Schlagzeilen auswendig, weil ich, bevor ich als Arbeiterin nach Berlin gekommen war, in Istanbul sechs Jahre lang Jugend-Theater gespielt hatte. Meine Mutter, mein Vater fragten mich immer: „Wie kannst du so viele Sätze auswendig lernen, ist es nicht schwer?“

[...] In den ersten Tagen war Berlin für mich wie ein endloses Gebäude. Sogar zwischen München und Berlin war das Land wie ein einziges Gebäude. In München aus der Zugtür raus mit den anderen Frauen, rein in die Bahnhofsmisionstür. Brötchen – Kaffee – Milch – Nonnen – Neonlampen, dann raus aus der Missionstür, dann rein in die Tür des Flugzeugs, raus in Berlin aus der Flugzeugtür, rein in die Bustür, raus aus der Bustür, rein in die türkische Frauenwonaymtür, raus aus der Wonaymtür, rein in die Kaufhaus-Hertie-Tür am Halleschen Tor. Von der Wonaymtür gingen wir zur Hertie-Tür, man mußte unter einer U-Bahn-Brücke laufen. Bei Hertie im letzten Stock gab es Lebensmittel. Wir waren drei Mädchen, wollten bei Hertie Zucker, Salz, Eier, Toilettenpapier und Zahnpasta kaufen. Wir kannten die Wörter nicht. Zucker, Salz.

Um Zucker zu beschreiben, machten wir vor einer Verkäuferin Kaffeetrinken nach, dann sagten wir Schak Schak. Um Salz zu beschreiben, spuckten wir auf Herties Boden, streckten unsere Zungen raus und sagten: „eeee“. Um Eier zu beschreiben, drehten wir unsere Rücken zu der Verkäuferin, wackelten mit unseren Hintern und sagten: „Gak, gak, gak“. Wir bekamen Zucker, Salz und Eier, bei Zahnpasta klappte es aber nicht. Wir bekamen Kachelputzmittel. So waren meine ersten deutschen Wörter Schak Schak, eeee, gak, gak, gak.

Emine Sevgi Özdamar, *Die Brücke vom goldenen Horn*, 1998

DOCUMENT I

Doppelte Staatsbürgerschaft in Deutschland

Lange war der Doppelpass hierzulande nur in Ausnahmefällen möglich. Das soll sich nun ändern. Für die Betroffenen eine willkommene, aber sehr späte Reform.

Zwei Staatsangehörigkeiten sollen nach den Plänen der Bundesregierung generell möglich werden.

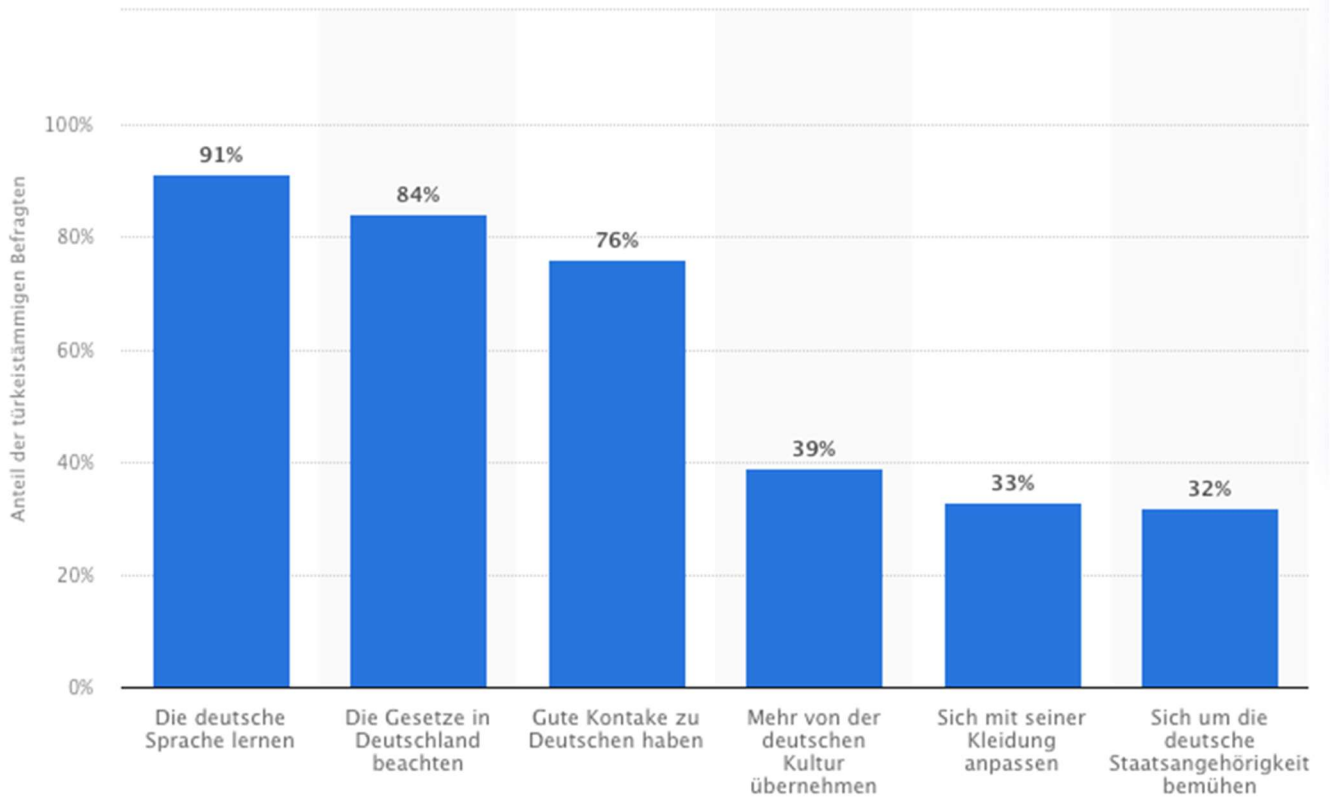


www.dw.com (07.12.2022)

DOCUMENT J

Einschätzung von Türkeistämmigen zu Bedingungen für eine gute Integration 2016

Was sollte man Ihrer Meinung nach tun, um gut in Deutschland integriert zu sein?



<https://de.statista.com>

Session 2023

**CAPES ET CAFEP
CONCOURS EXTERNE
TROISIEME CONCOURS**

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

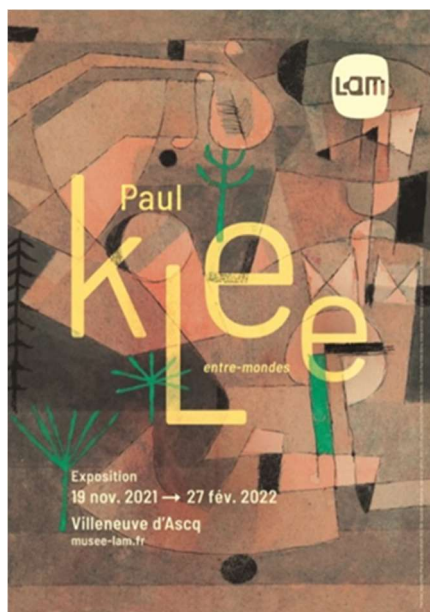
ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN**Mise en situation professionnelle A : enseignement**

Vous commencez avec vos deux classes de Seconde une séquence sur l'art et les sentiments et avez pris contact en amont avec un musée de la région qui consacre une exposition temporaire à l'œuvre de Paul Klee. Vous venez par ailleurs de faire valider au conseil d'administration la sortie pédagogique, qui sera le support de la tâche finale.

Lors de la première séance de cours, une élève de la première classe s'écrie « Ah non, l'art c'est trop nul ! », tandis qu'un autre élève, dans la deuxième classe, dit « J'espère qu'on ne va pas quand même pas aller au musée ! ».



Comment analysez-vous la situation ?

Quelle attitude estimez-vous la plus pertinente dans ce contexte ?

CAPES ET CAFEP
CONCOURS EXTERNE
TROISIEME CONCOURS

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN

Mise en situation professionnelle A : enseignement

Vous êtes nommé/nommée dans un collège qui a pour partenaire un établissement allemand engagé dans le programme « Schule der Vielfalt ». Un projet d'échange virtuel sur la plateforme Tele-Tandem est prévu, puis une mobilité dans l'établissement partenaire pour finaliser une production commune sur cette thématique.

Une élève vous interroge pour savoir si le collège peut également adopter le label « Schule der Vielfalt ».



Quels enjeux et questions cette situation soulève-elle ?

Comment envisagez-vous, dans cette situation, votre rôle en tant que professeur/professeure d'allemand et fonctionnaire d'Etat ?

Session 2023

<p style="text-align: center;">CAPES ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS</p>

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN**Mise en situation professionnelle B : vie scolaire**

Vous enseignez en lycée. Durant l'un de vos cours, quelqu'un donne des coups de pieds répétés contre la porte de votre salle. Vous sortez et interpellez deux élèves que vous ne connaissez pas et qui se trouvent dans le couloir. L'un d'entre eux filme la scène avec son téléphone, tandis que l'autre vous lance : « vas-y, on est en live! »



- Selon vous, quels enjeux cette situation soulève-t-elle ?

- En tant que professeur d'allemand et fonctionnaire d'État, quelle posture adoptez-vous dans ce cadre ?

**CAPES ET CAFEP
CONCOURS EXTERNE
TROISIEME CONCOURS**

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN

Mise en situation professionnelle B : vie scolaire

Vous êtes professeur d'allemand dans un collège. Des parents d'élèves, ne souhaitant pas voir leurs enfants partir en voyage ou en échange scolaire, vous interpellent pour vous demander s'il est possible d'échanger avec une classe allemande, dans le cadre de votre cours par visio-conférence, et en dehors par le biais des réseaux sociaux.



Quelle(s) problématique(s) cette situation soulève-t-elle selon vous ? Comment réagissez-vous ?

Comment envisagez-vous votre rôle en tant que professeur d'allemand et fonctionnaire d'Etat dans le cadre de cette situation ?